

# BIM

M E Y R A R G U E S



Printemps 2025

Bulletin d'informations municipales N° 63



## La cour de l'école inaugurée P. 7



C'était carnaval

P. 22

Les élus ont voté  
le budget P. 4

Réunion publique sur  
l'écoquartier P. 5



## • ÉTAT CIVIL

EN NOVEMBRE 2024

### Il s'ont nés :

- LOPEZ CAPPONI Louise, le 13 novembre à Marseille
- LOPEZ CAPPONI Nolan, Éric, le 13 novembre à Marseille

### DE JANVIER À MARS 2025

### Il s'ont nés :

- Lyliah, Diane, Camille LE DIZEZ, le 6 janvier à Aix
- Alba, Marie, Marthe CHAUVIN, le 14 février à Aix
- Zayon, Jacques, Marcial SANS, le 24 février à Pertuis
- Luna Edith, Cedrine, Muriel GIRAUD-CLAUDE, le 18 mars à Pertuis
- Romy, Marielle, Mélanie HAUTFRAY, le 22 mars à Pertuis
- Julia DELHAMI, le 27 mars à Aix

### Il s'ont nés :

- Thérèse SALUZZO veuve COLLARO, le 23 janvier à Peyrolles-en-Provence
- Gilles, André FAGOT, le 24 janvier à Meyrargues
- Maryse, Juliette ANDRE veuve RICHON, le 28 janvier à Aix
- René Georges LEOUFFRE, le 01 février à Jouques
- Mireille, Henriette, Marie DRAGONE épouse PIANA, le 10 février 2025 à La Destrousse
- Jeanne RAPELLI veuve CLEMENS, le 21 mars à Aix-en-Provence
- Françoise PARRA veuve PEREZ, le 27 mars à Marseille



Festival de jazz  
les 4 et 5 juillet

26



Ils ont défilé  
pour le carnaval

22



Réunion publique sur l'écoquartier

5

## SOMMAIRE

### ÉDITO

p.3

### VIE MUNICIPALE

Les élus ont voté le budget

p.4

Le projet d'écoquartier se dessine

p.5

### CADRE DE VIE

Un carrefour apaisé créé devant l'école maternelle

p.6

La cour de l'école élémentaire a été inaugurée

p.7

Pensez aux obligations légales de débroussaillage

p.8

La Réserve communale opérationnelle cet été

p.8

Le couvre-feu pour les mineurs sera reconduit cet été

p.9

Portraits d'acteurs de la vie économique

p.10-11

Un sentier de l'eau en Provence se dessine

p.12

Le réseau Natura 2000 préserve espèces et habitats

p.13

Une nouvelle mutuelle communale accessible à tous

p.14

### VIE LOCALE

Les prochains rendez-vous de la médiathèque

p.15

Les inscriptions aux écoles avant le 12 mai !

p.16

Un accueil se dessine pour les 11- 17 ans

p.16

C'était carnaval à la maternelle

p.17

Les entreprises démarchées pour l'agenda de poche

p.18

Stages, ateliers, défi, relaxation... les rdv de nos clubs

p.19

Marchés, concerts, vide-greniers... au menu des festivités

p.20-21

La vie de nos associations

p.23-24

Retour sur la journée en hommage à Joseph d'Arbaud

p.25

Meyrargues en images

p.27

### DIVERS

Tribunes

p.30

Les adresses utiles

p.31

### AGENDA

p.28-29



Mesdames, Messieurs,  
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Les beaux jours sont arrivés et avec eux le retour des festivités en plein air qui présagent déjà un joli programme pour les mois à venir. La fête de la musique, les marchés nocturnes, les événements de nos associations, les galas de fin d'année, la troisième édition du festival de jazz au parc du château, le retour de la fête de la Libération... sont autant d'animations qui vont fédérer petits et grands et offriront aux Meyrarguais l'opportunité de profiter de moments festifs. Vous découvrirez dans ce BIM les annonces de ces rendez-vous ainsi que le compte rendu d'autres manifestations qui se sont déjà déroulées. Vous le savez, le mois d'avril qui vient de s'achever est aussi celui où les conseillers municipaux se réunissent pour le débat d'orientation budgétaire et pour voter les comptes administratifs et de gestion 2024, ainsi que le budget 2025. Ces débats ont donné l'impulsion sur les dépenses, qui doivent rester les plus raisonnables possibles au vu de la conjoncture, et sur les choix politiques de l'année à venir pour la commune.

La pression fiscale pèse déjà assez lourd sur les ménages. Aussi, je suis heureux de vous annoncer que nous avons réussi à maintenir le taux des taxes locales pour une année supplémentaire ainsi que les tarifs des services communaux (cantine, garderies...). Néanmoins les coûts exponentiels de l'énergie impactent fortement nos dépenses et les dotations de l'État restent en diminution. Nous devons donc être particulièrement vigilants et veiller à mesurer nos dépenses de fonctionnement. Car notre commune grandit inexorablement mais elle se développe doucement et de façon maîtrisée. Des logements de typologies variées sortent progressivement de terre, sans s'inscrire dans un schéma d'urbanisme galopant pour préserver la dimension humaine de notre village. C'est un choix et un schéma d'avenir que nous appliquons avec parcimonie. En témoigne, le projet d'écoquartier voué à proposer du logement et des commerces en cœur de ville dans une dimension raisonnable, tout en offrant la possibilité de créer un lieu de vie verdoyant et de relier les quartiers périphériques au centre. Ce projet est sur les rails et je tiens à vous informer qu'une réunion publique de présentation est prévue le 26 mai (lire page 5). En évoquant les grands projets, je ne peux m'empêcher de rappeler la réalisation de la cour oasis de l'école élémentaire qui vient d'être inaugurée. Cette belle opération a suivi un schéma de création collaborative exemplaire, impliquant les écoliers, les enseignants, les élus, les parents et les partenaires financiers que je remercie vivement pour leur soutien. Elle a abouti à un résultat bénéfique pour tous. Les écoliers, en premier lieu, mais aussi l'ensemble des utilisateurs de cet espace de récréation désormais verdoyant. Je tiens d'ailleurs à féliciter les agents de nos services techniques qui ont suivi ce dossier et ont permis le bel aboutissement de ce projet.

En termes de sécurité, nous venons d'achever la phase 2 de l'extension de notre réseau de vidéoprotection qui va renforcer notre système de surveillance et notre nouvelle Réserve communale de sécurité civile sera opérationnelle cet été. Sachez aussi que le couvre-feu estival imposé aux mineurs de moins de 16 ans, ayant prouvé son efficacité, sera reconduit en collaboration avec les services de la gendarmerie et la police municipale pour la sécurité de tous.

Par ailleurs, pour accompagner les Meyrarguais, notamment ceux qui sont le plus en difficulté financière, une mutuelle communale est mise en place par le CCAS. Elle propose de bénéficier de tarifs raisonnables pour prétendre à une couverture de santé devenue indispensable dans les parcours de soins. Renseignez-vous.

Je vous souhaite une bonne lecture

Fabrice Poussardin  
Maire de Meyrargues

# Budget : des dépenses surveillées de près

**Le vote du budget était à l'ordre du jour du conseil municipal au mois d'avril.**

## LE BUDGET 2025

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 790 203€, dont 4 399 403€ en fonctionnement et 3 390 800€ pour l'investissement. La section de fonctionnement est complexe et reste au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Elle a encore fait le choix, cette année, de ne pas augmenter le taux des taxes locales (31,37% pour la taxe foncière sur propriétés bâties et 50,02% pour la taxe foncière sur propriétés non bâties), elle doit donc observer une vigilance particulière sur les dépenses, notamment sur les fluides (énergie, carburant, etc...), les frais à caractère général et les charges de personnel, afin de maintenir un service public de qualité. Rappelons que la baisse continue des dotations de l'État -dotation forfaitaire divisée par deux en 2024 et 2025- implique des marges de manœuvre réduites.

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET À L'ACTION SOCIALE SONT MAINTENUES

Pour l'heure, l'enveloppe financière allouée aux associations a pu être maintenue. Elle a été répartie au plus près de leurs besoins, en prenant en compte la pertinence de leurs demandes, sachant que les associations bénéficient également de la gratuité de l'occupation des salles et des services inhérents pour exercer leurs activités et organiser leurs manifestations. L'action sociale, par le biais du CCAS, bénéficie elle aussi du maintien de son budget.

## UNE CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT PRÉSERVÉE

Côté emprunt, la commune a contracté un seul emprunt sur 20 ans. Elle est en capacité de rembourser l'intégralité de cette

dette en peu de temps. La commune a toujours honoré ses dettes sans retard, ni pénalités. Pour mémoire, l'encours de l'emprunt sur 20 ans, contracté en 2018, s'élève à 370 493€, avec une annuité de 44 779€ (capital et intérêts). Par ailleurs, la construction progressive et maîtrisée de logements conventionnés de différentes typologies, exonère la commune de la pénalité due à la carence en logements sociaux qui pour cette année peut aller jusqu'à 60 000€.

## DESSERRER L'ÉTAU ENTRE LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En fonctionnement, la commune connaît une augmentation de ses dépenses contraintes et incompressibles. Malgré les économies d'énergie, faites grâce aux travaux progressivement réalisés pour réduire les consommations, l'instabilité des tarifs du carburant, du gaz, de l'électricité et l'augmentation des coûts engendrent une hausse des dépenses qui implique une vigilance accrue. Il s'agit donc de desserrer l'étau entre les dépenses et les recettes. Autrement dit d'économiser sur les dépenses et de mener une réflexion pour envisager une revalorisation des tarifs des services communaux (cantine, garderies, locations de salles...), afin d'être en adéquation avec l'inflation du coût de ces services. Ils sont aujourd'hui peu élevés et représentent une partie des recettes que perçoit la commune. Rappelons qu'en termes de recettes, la commune perçoit près de 1,9M€ d'impôts locaux et 1,085M€ d'attribution de compensation métropolitaine (ancienne taxe professionnelle). Les soutiens financiers de la commune tels que ceux du Département et de la Métropole restent importants (cf. tableau ci-dessous).

## LE BUDGET PRIMITIF 2025 S'ÉQUILIBRE À :

**7 790 203 EUROS**

**FONCTIONNEMENT**

► **4 399 403 EUROS\***

**INVESTISSEMENT**

► **3 390 800 EUROS\***

\* Les chiffres ont été arrondis

### CÔTÉ DÉPENSES

Frais de personnel : 1 950 000 €, soit 48% des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général (dépenses courantes permettant à la commune de fonctionner) s'élèvent à près de 1 680 000€.

## QUELQUES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2025 À 2026

|   |                                     |  |
|---|-------------------------------------|--|
| - Rénovation et modernisation de l'éclairage public - phase 3                 | FIN DES TRAVAUX<br>FIN D'ANNÉE 2025 | FINANCIÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE    |
| - Mise en sécurité et aménagement du parking de l'école maternelle (phase 2). | RÉALISÉ DÉBUT 2025                  | FINANCIÉS PAR : DÉPARTEMENT ET COMMUNE               |
| - Relocalisation du centre technique municipal (phase 1)                      | FIN DES TRAVAUX<br>DÉBUT 2026       | FINANCIÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE<br>ET COMMUNE |
| - Poursuite des travaux d'économie d'énergie dans le bâtiments communaux.     | EN COURS                            | FINANCIÉS PAR : DÉPARTEMENT ET COMMUNE               |
| - Réfection de la toiture du foyer du Bel Âge                                 | TRAVAUX ÉTÉ 2025                    | FINANCIÉS PAR : DÉPARTEMENT ET COMMUNE               |



© Jean-Marc CASTELLA

## Une réunion publique pour construire le projet

Si le candidat Villenova a dernièrement été retenu pour la création de l'écoquartier du Vallat (lire BIM 62), l'heure est à la présentation du projet de construction des logements et des locaux commerciaux. Une réunion publique est donc prévue le 26 mai afin d'exposer les intentions retenues qui tiendront compte de la concertation de la démarche de labellisation écoquartier, des remarques du CIQ du Cours des Alpes et répondra aux exigences de tous les sujets évoqués lors des ateliers qui avaient été organisés en 2023. Ce projet s'inscrit en adéquation avec le travail collaboratif réalisé en amont, pour aboutir à la création d'un quartier cohérent, voué à relier le centre ancien aux quartiers périphériques dans un dessein paysager. Pour rappel, le programme proposé prévoit une architecture traditionnelle à dimension villageoise, laissant la part belle aux espaces verts, avec des cheminements doux et un parc urbain. Une mise en valeur du Grand Vallat sera également dominante (essences végétales, cônes de vue...). Les logements seront organisés en îlots, formant l'effet d'une rue de village, avec une diversité de typologies, allant du collectif au semi-collectif, tout en maintenant des hauteurs raisonnables, afin de préserver une échelle humaine et un respect des bâtiments mitoyens. La typologie des logements sera mixte avec 60% de logements en accession et 40% de type

social. Elle offrira une densité modérée afin de minimiser l'impact visuel des constructions sur le village et ses alentours. Les façades seront pourvues de balcons et de loggias qui offriront aux habitants des espaces extérieurs privatifs.

### Une maison médicale et des locaux commerciaux

Lors de cette réunion, il sera également question des locaux commerciaux et de la maison médicale prévus dans l'écoquartier. L'équipement médical devrait être composé de 250m<sup>2</sup> d'espaces dédiés à des médecins qui pourrait être présents 7j/7. Ainsi que de 300m<sup>2</sup> supplémentaires pour accueillir d'autres professionnels de santé. Une réunion rassemblant les professionnels de santé de la commune, le promoteur, l'équipe municipale et de La Société publique locale d'aménagement (SPLA) est prévue le 14 mai, pour évaluer au plus efficient les besoins pour ces locaux. Une autre réunion, programmée pour le mois de septembre, réunira les commerçants pour la partie dédiée aux locaux commerciaux.

**Réunion publique lundi 26 mai à 18h, salle des fêtes.**

**Réunion avec les professionnels de santé :**

**Vous êtes professionnels de santé habitant à Meyrargues ? Venez participer à la réunion prévue pour vous : mercredi 14 mai à 19h30, en mairie.**

### Le démarrage des travaux des aménagements publics est retardé

Les premiers travaux d'aménagement des espaces publics (voies, place publique...), assurés et financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence et confiés à la Société publique locale d'aménagement (SPLA), qui devaient démarrer en avril 2025, ont été différés à la suite du dépôt d'un recours portant sur le permis d'aménager accordé en décembre 2024.



## Un hommage rendu à Olivier Frégeac en conseil municipal

La triste nouvelle est tombée jeudi 27 mars 2025. Olivier Frégeac, maire de Peyrolles-en-Provence, conseiller métropolitain et Président du Grand Site de France Concours Sainte-Victoire, est décédé des suites d'un malaise cardiaque, à l'âge de 61 ans. Lors du

dernier conseil municipal de Meyrargues, les élus, émus et particulièrement attristés par cette disparition brutale, ont observé une minute de silence pour rendre hommage à cet élu engagé, attaché à sa commune et à son territoire.

# Un carrefour "apaisé" créé devant l'école maternelle

Des travaux d'aménagement ont été réalisés devant l'école maternelle et sur l'esplanade, le long du Vallat, donnant accès à la résidence Côté Village. Un carrefour apaisé a été créé à l'intersection de la rue Joseph d'Arbaud et de l'avenue du Pré de Ville, avec un plateau traversant surélevé afin de sécuriser la circulation des piétons, notamment celle des écoliers. Sur l'esplanade qui longe le Grand Vallat, donnant accès à la résidence "Côté village", une voie de circulation avec un enrobé drainant a été conçue, à double sens, et l'aire de stationnement a été recouverte de grave non-traitée (mélange de gravillons). Une barrière va être installée à l'entrée de cette esplanade. Elle permettra de sécuriser cet espace en cas d'alerte inondations. Un cheminement piéton a également été aménagé le long du mur, côté centre du village.



Il est connecté à la sente Louis Pasteur et permet ainsi de rejoindre l'école par ce sentier sécurisé. Des plantations ont également été réalisées le long des berges du cours d'eau, dans le cadre du projet

de coulée verte. Cette opération s'élève à 83 394€, subventionnée à 70% par le Département 13, au titre de travaux de proximité.



AVANT



APRÈS

## La commune poursuit l'extension de son système de vidéoprotection

La municipalité poursuit l'extension de son système de vidéoprotection avec la phase 2 qui vient de s'achever. Ce système ayant prouvé son efficacité, la commune dispose désormais d'un maillage de caméras de vidéoprotection, cohérent et réfléchi, qui rayonne sur tout le village avec des équipements stratégiquement positionnés. La couverture est désormais étendue aux entrées des quartiers périphériques afin de sécuriser l'ensemble des secteurs du village. Le réseau compte environ 90 caméras fixes, ainsi que des dômes 360° permettant de suivre un événement spécifique. Elles sont directement

réliées aux services de sécurité, par la fibre, et centralisées dans un centre de surveillance urbain (CSU), dont le système a été redimensionné pour traiter les données dans les meilleures conditions. Ainsi ces images de qualité peuvent contribuer à l'avancée des enquêtes grâce à l'identification d'individus ou de véhicules. Le montant de cette phase approche les 192 536€, subventionné à 50% par le Département des Bouches-du-Rhône.



## Des travaux pour renforcer le poste source d'Enedis

Des travaux de modernisation ont été engagés dans le poste source d'Enedis, situé en bordure de RD561. Il s'agit de créer un nouveau bâtiment, adjacent à l'actuel bâti, afin de renforcer les cellules

de transformation électriques, en passant de 9MW à 12MW. Ces travaux devraient durer un an, à minima. Pour rappel, les postes sources font l'interface entre le réseau de transport et les gestionnaires de

réseau de distribution, en transformant la haute tension (HTB) en moyenne tension (HTA). Les postes de répartition HTA permettent d'aiguiller l'électricité sur différentes lignes en moyenne tension.

# Un travail collectif a donné naissance à une cour "oasis"

Un travail collaboratif et collectif qui aura duré 3 ans pour aboutir à une belle réalisation bénéfique pour les écoliers. Voilà qui peut résumer les propos tenus successivement lors de l'inauguration de cour de l'école élémentaire Jules Ferry qui s'est déroulée en présence des différentes parties prenantes du projet : élus, agents des écoles et des services techniques, enseignants, entreprises, parents et écoliers. Les différents intervenants se sont exprimés au micro rappelant "*le travail d'équipe qui a été mené pour ce projet*". Et d'ajouter : "*cette cour est la traduction concrète des valeurs environnementales qui doivent être portées pour le bien-être des écoliers et des actions qui méritent d'être menées en faveur des enfants qui sont les futurs ambassadeurs du développement durable*". Les agents de nos services techniques et leur responsable, Alexandre Bozzo, ainsi que ceux de nos écoles et leur responsable, Malika Djani, ont été félicités et remerciés pour leur investissement quotidien qui permet encore aujourd'hui d'apprendre à utiliser cette cour à bon escient. Le directeur, les enseignants et les parents, qui ont contribué au bon déroulement des différentes étapes de ces travaux, ont également été vivement remerciés. Cette inauguration s'est déroulée en présence du maire, Fabrice Poussardin, d'Arnaud Mercier, maire de Venelles et Conseiller départemental venu représenter la Présidente Martine Vassal, précieux partenaires financiers du projet, de Sandrine Halbedel, adjointe aux affaires scolaires, de Maria Rosado, adjointe au centre de loisirs, de la sénatrice, Mireille Jouve, du directeur de l'école élémentaire, Bruno Bonnet, du responsable des services techniques Alexandre Bozzo, d'Emmanuelle Lott et Jean-Marc Giraldi, du CAUE 13, d'Antonin Carpena, chef adjoint au centre de secours et des entreprises (MP paysage -maître d'œuvre, Eurovia, Dolza et Mix Urbain) qui sont intervenues sur ce projet.



## Un projet collaboratif qui porte ses fruits

À la genèse, l'ambition de rafraîchir cette cour a conduit la municipalité à organiser des ateliers avec les écoliers pour imaginer ce que pourrait devenir cet espace de récréation voué à devenir une cour oasis. Avec la participation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), et encadrés par leur enseignant Lionel Lévêque, des élèves, en lien avec toutes les autres classes, ont conçu des maquettes, fruits d'un travail de longue haleine, pour donner naissance à des perspectives d'aménagement possibles nourries par leurs idéaux. De la végétation, des jeux, des espaces de temps calme ou d'activités sportives... tout était dans leurs desseins.



### Deux années de travaux

Les travaux se sont déroulés en deux phases. Une première étape dans la cour du bas, puis une autre dans la

cour du haut. Les espaces ont été décroûtés, le jardin central existant largement agrandi, des ombrières ont été créées et végétalisées devant les salles de classe, puis des bancs et des espaces de repos ombragés ont été aménagés.

Des plantations ont été progressivement réalisées, l'espace de récréation a été agrandi avec le déplacement du portail d'entrée et un système de récupération des eaux de pluie a été installé pour per-

mettre l'alimentation d'un petit ru dans le jardin central. Puis des jeux en bois et petit amphithéâtre ont été posés. Les écoliers disposent désormais d'un espace de récréation qui s'inscrit en adéquation avec les besoins actuels de rafraîchissement et d'adaptation aux changements climatiques.



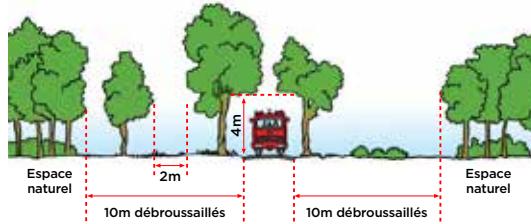
# Pensez aux Obligations légales de débroussaillement !

## Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillement :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

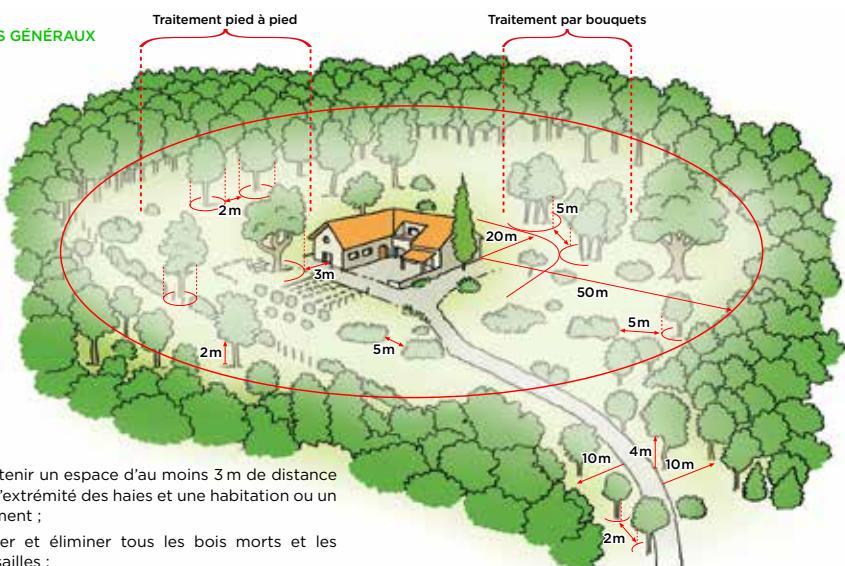
## VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



## La mise en œuvre du débroussaillement vise à :

- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
- soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
- soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m<sup>2</sup>, chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

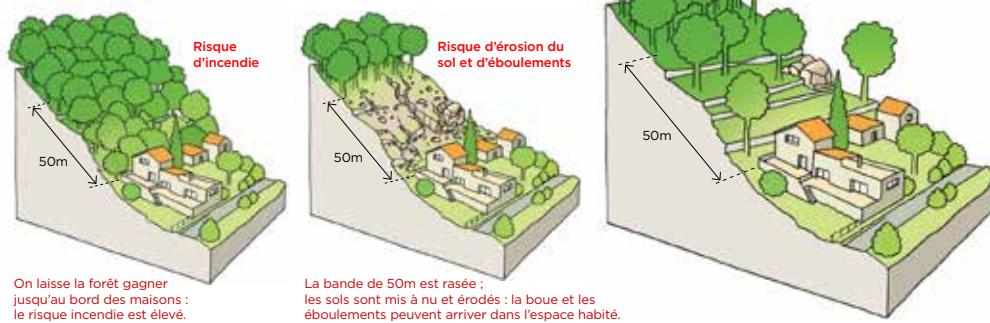
## PRINCIPES GÉNÉRAUX



- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Une intervention mesurée pour un risque minimisé

## OLD DANS UN VERSANT



Les propriétaires de terrains sont soumis aux obligations légales de débroussaillement (OLD). La période d'automne et d'hiver est la plus propice pour effectuer ces travaux obligatoires qui participent à la prévention contre les incendies et vous protègent. Pour rappel, en cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas exécuté ses OLD. Le non-respect de ces obligations est passible de sanctions. → Dépliants en mairie. Infos sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr) ou [bouches-du-rhone.gouv.fr](http://bouches-du-rhone.gouv.fr)

## La Réserve communale opérationnelle cet été

L'équipe de la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) sera opérationnelle cet été. Constituée pour l'heure de 10 bénévoles, dont deux référents nommés responsables opérationnels, Michel Bouquillion et Eric de Roquefeuil, cette réserve va pouvoir exécuter ses missions en collaboration avec les services de secours et de sécurité de la commune. Un bureau a été mis à disposition et les premières formations vont débuter en mai. L'équipe disposera bientôt des tenues adéquates et de tout l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de cette réserve. À terme, un véhicule sera dévolu à ses missions de surveillance et de prévention.

La RCSC est une entité, placée sous l'autorité du maire, constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics en cas de risques majeurs survenant sur le territoire de la commune (feux de



forêts, catastrophes naturelles, inondations...). Elle peut venir épauler les différentes unités d'intervention et de secours et servir d'appui à la gestion de crise, alerter la population, apporter un soutien aux sinistrés en s'appuyant sur les solidarités locales et en complément des actions menées par les associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraides. Elle peut être sollicitée ponctuellement à l'occasion d'opérations de sensibilisation, de prévention et bien entendu en cas de crise.

L'action de la RCSC reste complémentaire aux missions dévolues aux services de l'État ou au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sans interférer avec lesdites missions. Ses modalités de mise en œuvre et d'organisation sont compatibles avec le Plan Communal de Sauvegarde.

Contact et infos : [rcsc@meyrargues.fr](mailto:rcsc@meyrargues.fr)

# Attention au phishing ! Repérez les emails frauduleux

Des emails frauduleux, prétendument venus de la mairie de Meyrargues ou d'une collectivité, sont parfois envoyés pour tenter de récupérer vos données.  
Ne tombez pas dans le piège !

Des méthodes de "phishing" (hameçonnage) sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes. Il s'agit d'envois d'emails frauduleux, prétendument venu d'une collectivité par exemple, permettant de récupérer vos données personnelles (mot de passe, coordonnées bancaires...). Il faut s'en protéger et voici quelques moyens de les reconnaître pour ne pas tomber dans le piège. Si les emails de phishing sont conçus pour être quasi similaires aux emails de la mairie de Meyrargues ou d'une autre collectivité, reprenant même les logos officiels, il est parfois possible de repérer certains signaux. L'hameçonnage se présente sous diverses formes, mais on retrouve souvent des indicateurs similaires, comme des adresses emails suspectes.

- Pour vérifier qu'il s'agit bien d'un message officiel, pensez à vérifier l'adresse email de l'expéditeur. Si cette dernière ne comporte pas le nom de l'entité, qu'elle présente des fautes d'orthographe ou que le nom vous paraît suspect, n'ouvrez pas le message.

- L'objet d'un email de phishing est généralement sommaire et cherche à inciter la victime à ouvrir le message, avec un intitulé aguicheur ou inquiétant, comme "changement de RIB pour la mairie" ou "alerte de sécurité".

- Le logo d'une mairie n'est pas une garantie celui-ci peut facilement être récupéré.

- Connaître l'adresse email de l'expéditeur n'est pas un critère de confiance absolu : le cybercriminel peut avoir usurpé l'adresse de messagerie "@meyrargues.fr"

- Ne délivrez jamais vos données personnelles bancaires par email, ni vos codes et/ou mot de passe.



- Un email de phishing peut également vous inciter à cliquer sur un lien ou à télécharger une pièce jointe (image, fichier, document PDF...). Évitez de cliquer sur des liens ou des pièces jointes que vous n'attendiez pas, envoyées par des expéditeurs inconnus ou douteux. Une fois ouverte, la pièce jointe peut vous rediriger vers un site frauduleux vous réclamant des informations confidentielles ou installer un virus.

## Attention au "quishing" !

Il s'agit du phishing par QR code, un mode opératoire de plus en plus utilisé par les cybercriminels pour récupérer des données ou voler une somme d'argent. Le bureau de la prévention et de la protection de l'Unité nationale Cyber (UNCyber) mène actuellement une campagne pour alerter la population sur ce nouveau risque d'arnaque.

**Victime ou témoin d'escroqueries sur internet ?  
Une plate-forme existe : THESEE. Ce dispositif pour  
les e-escroqueries permet de porter plainte  
ou de signaler l'infraction en ligne :  
[www.masecurite.interieur.gouv.fr](http://www.masecurite.interieur.gouv.fr)**

## ARRÊTÉ DE COUVRE-FEU POUR LES MINEURS DE MOINS DE 16 ANS

Un arrêté a été pris interdisant aux mineurs de moins de 16 ans de sortir au-delà de 22h30, sans la présence de leurs parents (père et/ou mère). Les parents d'un mineur qui ne respecte pas l'arrêté seront passibles d'une amende et celui-ci sera raccompagné à son domicile par les forces de l'ordre.

En cas de problème de sécurité : composez le 17

## LE COUVRE-FEU POUR LES MINEURS EST RECONDUIT

Le couvre-feu imposé aux mineurs de moins de 16 ans interdisant les sorties au-delà de 22h30, sans l'accompagnement d'un parent, a prouvé son efficacité sur les faits de petites et moyennes délinquance. Cet arrêté du maire, pris en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie et la police municipale, sera donc à nouveau reconduit cet été. *"Il s'agit aussi de sensibiliser les parents à la problématique d'implication de très jeunes enfants, parfois influencés par des plus âgés et ainsi entraînés dans des faits de délinquance,* explique le maire Fabrice Poussardin en insistant sur le fait qu'il s'agit aussi de la sécurité de tous les Meyrarguais. Le couvre-feu sera donc effectif dès le début de l'été par arrêté municipal.

## OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

L'opération "tranquillité vacances" menée conjointement par la police municipale et les services de la gendarmerie reprend du service comme lors de chaque période de vacances. Ce principe de patrouilles en l'absence des propriétaires permet de limiter significativement les faits de délinquance. Pour mémoire, il suffit de s'inscrire auprès de la police en remplissant une fiche pour bénéficier de ce service.

Téléchargez la fiche d'inscription  
Tranquillité vacances sur :  
[meyrargues.fr](http://meyrargues.fr)  
rubrique "sécurité et prévention"

## Les saveurs italiennes cuisinées et servies par Food Italy

**V**anessa Giovannelli se complait dans la cuisine. Elle aime aussi le contact avec les gens. On a aucun doute à ce sujet tant son sourire trahit une bienveillance innée. Alors quand son projet de nouvelle activité a germé dans son esprit, il y a un an, Food Italy cochait toutes les cases. Un food-truck, de spécialités italiennes, "maison" bien entendu, qui peut intervenir sur tous vos événements. Cette Meyrarguaise, a éprouvé le besoin de changer d'activité professionnelle pour trouver une voie qui correspondait davantage à ses aspirations. *"J'ai choisi de me lancer dans la cuisine italienne car ce sont des plats qui me plaisent et sont généralement très appréciés,* étaie-t-elle. *J'ai toujours beaucoup cuisiné, mais j'ai préféré suivre une formation avec un cuisinier italien qui m'a enseigné des techniques".* Le matériel une fois déniché et la remorque décorée, elle a rapidement trouvé des emplacements hebdomadaires réguliers et une clientèle fidèle. Certainement parce que ses plats sont bons, frais et cuisinés "maison".

Elle sert des plats typiques déclinés (lasagnes, cannellonis, aubergine à la parmesane...), des pâtes fraîches avec des sauces d'accompagnement (carbonara, pesto, arrabbiata, ...), des antipastis, des paninis et des desserts (panna cotta, tiramisu...). Vanessa propose aussi ses services pour des événements privés. "Aujourd'hui, je recherche des emplacements occasionnels pour de l'événementiel public ou privé(festivals, fête



de village, événements sportifs, anniversaires, ...) pour faire découvrir mes plats et partager ma passion pour la cuisine italienne", confie-t-elle. Le mieux est de venir y goûter. Elle est notamment sur le marché de Venelles le samedi matin. Mais restez prudents, l'addiction peut vite vous gagner.

→ **Food Italy : 06 18 98 32 24 - [fooditaly24@gmail.com](mailto:fooditaly24@gmail.com)**

@fooditaly

@fooditaly24

## Loueur d'instruments : il a plus d'une corde à son arc

Son métier est singulier. Peu d'entreprises en France proposent de la location d'instruments de musique classique. Si la demande est bien là, le territoire regorgeant de festivals et de concerts d'orchestres symphoniques, il faut disposer d'un parc d'instruments pour répondre à la demande, être passionné, audacieux et pointu en la matière. Frédéric Daumas l'avait compris assez tôt. Voire très tôt. À l'âge de 17 ans, à peine, il commençait déjà à se procurer des instruments venus de tous les coins du monde, des plus insolites aux plus traditionnels (harpes, contrebasses, batteries, peaux, percussions extra-européennes, vibraphone, marimba, gongs...).

Des rares, des classiques, des modernes, des petits, des immenses..., "Daumas Percussions" dispose d'un très vaste panel d'instruments à percussions, à cordes ou à vent. Ainsi des orchestres philharmoniques ou des institutions organisatrices de festivals font régulièrement appel à ses services. *"Des instruments sont parfois utilisés ponctuellement. Ils sont donc loués de préférence,* détaille Frédéric. *Certains musiciens ne transportent pas leur instrument sur une longue distance. Ils font alors appel à mon entreprise."* Il possède aussi une culture musicale lui permettant d'être valeur de conseils, maîtrise les petites réparations et l'accord de ces précieux outils. Ce métier passionnant, "nour-



*rit de surprises*" dit-il, est "une suite logique de son parcours". Rembobinons... Frédéric est musicien depuis son plus jeune âge. Fervent mélomane, il a suivi des cours dans les conservatoires de Marseille, Rueil Malmaison..., jusqu'à l'âge de 20 ans et a été diplômé. Il a commencé à jouer dans divers orchestres, dès l'âge de 17 ans, débutant ainsi sa "petite collection" d'instruments. Il a travaillé pendant 11 ans à l'opéra de Marseille, en tant que percussionniste professionnel supplémentaire. Puis, il a voyagé dans le monde entier, avec un ensemble instrumental de 6 à 9 musiciens qu'il a dirigé pendant 15 ans, partageant son temps entre la création, la production de spectacles et des actions éducatives dans les établissements scolaires. De ses déplacements au fil des années, il n'a cessé de dénicher des "petites pépites" pour alimenter son parc musical. Aujourd'hui, il dispose ainsi d'instruments très haut de gamme tout comme d'autres qui sont issus des cultures de contrées lointaines et sont recherchés pour leur sonorité particulière. Somme toute, Frédéric a fait de sa passion son métier qui ne cesse de s'amplifier. Retrouvez toutes les infos sur son site internet.

→ **Daumas percussions : [www.daumaspercussions.fr](http://www.daumaspercussions.fr)  
06 19 55 11 44 - [daumas.percussion@sfr.fr](mailto:daumas.percussion@sfr.fr)**

# Une sage-femme libérale spécialisée en échographie

Beaucoup confieront qu'être sage-femme n'est pas qu'un "métier". C'est une véritable vocation. Il faut être passionné pour exercer cette fonction. C'est en tout cas le sentiment de Linda Rossayssi, sage-femme dévouée à sa discipline, qui n'a d'autres souhaits que d'être à l'écoute, avec placidité, pour accompagner sereinement ses patientes vers le joli chemin de la maternité. Cette Meyrarguaise a d'abord suivi un cursus classique, dont une année de médecine, suivie de quatre ans d'école de sage-femme. Puis, elle a choisi de se spécialiser avec un diplôme supplémentaire de sage-femme échographiste. Elle a débuté son activité en 2008, à la clinique Bouchard à Marseille, en salle d'accouchement. Puis, elle a exercé jusqu'en 2024 dans une polyclinique à Avignon, notamment sur le remplacement d'un poste de cadre en maternité avec la gestion du bloc obstétrical entre les mains. Elle a ainsi acquis une expérience solide, dont la gestion des équipes. "J'ai pu toucher un peu à tous les services de la maternité, ce qui a été particulièrement intéressant et formateur", résume-t-elle. La polyclinique où j'exerçais a fermé. J'ai alors choisi de m'installer en libérale, spécialisée en échographie."

Dans son cabinet, lumineux et accueillant, elle réalise les échographies de grossesses (datations, longueurs de col...) et tous les examens gynécologiques échographiques nécessaires au suivi d'une grossesse. "Je réalise également les échographies gynécologiques de contrôle de stérilet et dans le cadre de la procréation médicalement assistée". Linda tient à accueillir ses patientes dans un environnement bienveillant. Elle tient à



prendre le temps d'être à l'écoute, de bien expliquer et de répondre à toutes les interrogations parfois anxiogènes des futures mamans. "Cela fait partie de mon rôle. Je veux les accompagner et être disponible pour elles, assure-t-elle. Mon parcours dans les structures hospitalières me permet de bien connaître la machine qui va parfois très vite, un peu trop pour les jeunes mamans, concède-t-elle. En tant que libérale, je m'attache à prendre le temps de faire connaissance et d'échanger avec mes patientes."

Elle a activement recherché un cabinet à Meyrargues mais, faute de local, elle s'est installée à Peyrolles. Elle reçoit en consultation sur rendez-vous, au centre médical du 9 quartier de la Gare.

→ Sage-femme libérale échographiste  
Linda Rossayssi : rdv sur doctolib  
ou 07 64 08 60 27 ou sf.rossayssi.echo@gmail.com

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le métier de sage-femme est parfois méconnu. Si elles peuvent assurer l'accouchement, le suivi médical des femmes enceintes tout au long de leur grossesse, la préparation à l'accouchement et à la parentalité, elles garantissent aussi le bien-être des jeunes mamans et un suivi, à la maison, après l'accouchement. Elles font également les examens gynécologiques et prescriptions nécessaires (frottis, contraceptif, pose de stérilet) et peuvent s'occuper du suivi gynécologique d'une femme tout au long de sa vie.

## L'entreprise Saal réalise votre salle de bains de A à Z

Natif de Meyrargues, Raphaël Saal vient de reprendre sa fonction de plombier climatiseur avec une nouveauté : "Je fais désormais les salles de bains de A à Z", résume-t-il. Titulaire d'un BEP électrotechnique, d'un CAP installateur sanitaire - froid et climatisation et d'un BP climatisation, Raphaël a commencé son activité professionnelle d'autoentrepreneur, en 2013, dans le domaine de la plomberie-climatisation. Il a d'abord travaillé en tant qu'apprenti en plomberie et électricité, puis comme salarié dans une entreprise pendant une dizaine d'années pour se forger une solide expérience, avant de créer sa propre entreprise. Aujourd'hui, après un arrêt en 2021 pour raisons personnelles, il reprend ses outils et a élargi ses compétences, en combinant ses qualifications. "Je travaille dans du neuf et de la rénovation, pour l'ensemble des éléments sanitaires d'un logement (cuisine, WC, salle de bains...) et la pose de climatisa-



tion, indique-t-il. Aujourd'hui, j'allie surtout mes expériences en électricité et en plomberie pour proposer un "produit fini". Il peut ainsi concevoir une salle de bains dans son ensemble et la livrer clé en main, carrelage et ameublement compris. Pose de vasque, parois de douche, faïences, ameublement, au choix du client, raccords électriques au besoin -, viennent ainsi s'ajouter au travail habituel de plomberie. Un travail peut être réalisé avec le client sur le choix des différents aménagements pour disposer d'un espace sanitaire intégralement réalisé. Raphaël

Saal, intervient à Meyrargues, bien entendu, et rayonne sur le canton (Pertuis, Peyrolles, Jouques, Saint-Paul-lez-Durance, le Puy-Sainte-Réparade, Venelles...)

→ Raphaël Saal : 06 25 64 27 03 - raphisaal@gmail.com  
par SMS 7j/7 en cas d'urgences [entrepreneur.saal.rafael](https://www.facebook.com/entreprise.saal.rafael)

# Le Sentier de l'eau en Provence se dessine sur 400km

L'eau parcourt notre Département et traverse de nombreuses communes environnant notre village. Elle est aussi très présente à Meyrargues, avec des cours d'eau enrichis par des résurgences qui refont ponctuellement surface. L'idée de mettre en valeur cette richesse a fait son chemin dans les esprits des différents acteurs du territoire métropolitain. Et la création d'un itinéraire retracant le parcours de l'eau en Provence sur près de 400km voit ainsi progressivement le jour. Une trentaine de communes du pays d'Aix ont été sollicitées pour être reliées entre elles et celles n'étant pas traversées directement par l'itinéraire ont pu créer des boucles locales, chacune sur leur territoire respectif. Cet itinéraire a été homologué pour devenir un sentier GR (Grande randonnée) de Pays, bien nommé "sentier de l'eau en Provence". Tracés, balisages, aménagements, réunions d'experts... différentes actions ont été menées pour mettre en oeuvre cette opération et produire un topoguide. Une rencontre s'est dernièrement déroulée à Meyrargues, en



présence de nombreux représentants des offices de tourisme des communes environnantes, de la Fédération Française de la Randonnée, du Département 13 et de la Métropole, afin de faire un point d'étape sur ce GR et sur l'avancée du topoguide. Il a été question du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) -une compétence du Département qui sécurise juridiquement l'existence des itinéraires-, qui peut être réajusté de manière à coller avec des nouveaux tra-

cés. Le but étant de passer d'une commune à l'autre en empruntant le même sentier. Six thèmes ont été définis : L'eau aménagée et maîtrisée, L'eau nourricière et biodiversité, L'eau profonde, Archéologie et patrimoine, Eau et énergies enjeux du futur, Regards d'artistes autour de cette thématique. Des textes qui accompagneront les itinéraires ont été rédigés. Le topoguide, dont le chemin de fer est quasiment stabilisé pourrait être finalisé et sorti en octobre 2025.

## (Re)découvrez le patrimoine en mode chasse aux trésors !

Découvrir ou (re)découvrir le patrimoine de notre jolie commune sous la forme d'une chasse aux trésors numérique gratuite ! Voilà une idée dans l'air du temps qui devrait séduire les plus jeunes comme leurs aînés. Pilotée par l'office de tourisme de la Roque d'Anthéron, en partenariat financier avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette offre propose des parcours de découverte du patrimoine du pays d'Aix de façon ludique : "Trésors d'histoire : de ville en ville". Meyrargues, Fuveau, Pertuis, Port-Saint-Louis du Rhône, Vitrolles, Rognes, Gardanne sont déjà partie prenante et proposent des visites guidées géolocalisées, sous la forme d'une chasse aux trésors, permettant de visiter la commune et de découvrir



→ Flashez le QR Code ci-contre ou devant la mairie pour vous lancer dans la chasse aux trésors !



son Histoire autrement. D'autres communes s'apprêtent à participer. Le principe est simple : il faut être équipé d'un téléphone portable et scanner le QRCode ci-contre (disponible devant la mairie) pour se lancer dans l'aventure. Vous pourrez ainsi télécharger le parcours. À chaque étape, des questions simples, des jeux, des indices et des anecdotes vous emmènent vers le point suivant, selon un fil rouge, créant une connexion entre les communes participantes où des badges sont à collectionner. Alors si vous aimez vous perdre dans un dédale de rues à la recherche d'indices et de détails insolites de l'histoire du village ? N'attendez plus ! Partez en famille ou entre amis !

**LA DÉCHETTERIE CHANGE D'HORAIRES**  
La Métropole harmonise les horaires des déchetteries, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025.  
Nouveaux horaires à Meyrargues :  
- Du lundi au samedi : 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



## La Métropole ramasse vos encombrants sur rendez-vous

Le ramassage des encombrants à Meyrargues est assuré par les services de la Métropole, sur rdv.  
Numéro vert unique et gratuit : 0800 94 94 08  
du lundi au vendredi : 8h à 18h30 (hors jours fériés).  
Samedi : 7h30 à 17h30). Infos : [dechets.ampmetropole.fr](http://dechets.ampmetropole.fr)

# Natura 2000 : préserver les espèces et les habitats



*Le comité de pilotage s'est rendu sur le site du Pas de l'Étroit.*

Un comité de pilotage (Copil) du réseau Natura 2000 des sites Montagne Sainte-Victoire a été organisé, à Meyrargues, par la Métropole Aix-Marseille Provence à travers le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire. Il a réuni une cinquantaine d'acteurs : élus locaux, représentants des usagers, services de l'État, experts scientifiques, associations de protection de la nature et autres acteurs locaux. Cette réunion a permis de présenter, les différentes actions menées par le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire et celles à venir dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 (lire ci-dessous). Les actions de préservation des espaces naturels ont été exposées et un bilan a été dressé notamment sur les études et les suivis naturalistes des espèces sensibles, dont la reproduction est suivie de près. À l'issue de la présentation des projets, une visite sur site a été organisée afin de présenter *in situ* les actions menées en faveur des espèces rupestres notamment sur le Pas de l'étroit et dans les secteurs de la commune à forts enjeux naturalistes.

## Le réseau Natura 2000

Meyrargues abrite deux sites Natura 2000 : Montagne Sainte-Victoire et la Durance cumulant ainsi de nombreux habitats et espèces différents. Le défilé du Pas de l'Étroit est protégé par un double classement au titre du site classé "Massif du Concors" et des sites "Natura 2000 Montagne Sainte-Victoire". Le réseau européen Natura 2000 est le plus vaste réseau d'espaces naturels protégés à l'échelle mondiale créés par les États membres de l'Union européenne. Son objectif est de protéger et de maintenir en bon état écologique les habitats et les espèces représentatifs de la biodiversité européenne, en tenant compte des préoccupations locales, économiques et sociales.

## Des voies d'escalade fermées au public jusqu'au 15 juillet

Afin de préserver la quiétude de certains secteurs à forts enjeux naturalistes et de garantir la protection d'espèces sensibles (lire ci-dessus), trois secteurs d'escalade ainsi que leurs sentiers d'accès sont fermés jusqu'au 15 juillet, par arrêté municipal : Marine gauche, Ma-

rine droite et le Monolithe. Les autres sites resteront accessibles à la pratique de l'escalade. Pour rappel, occasionner le dérangement d'une espèce protégée (piétinement, bruit, passage et autres perturbations) expose l'auteur de l'infraction à une amende de 135€ minimum.

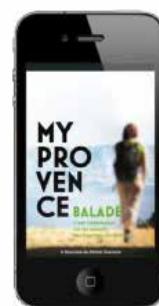
N'oubliez pas que les accès aux massifs sont réglementés à partir du 1<sup>er</sup> juin (lire ci-dessous).

**Sites accessibles à l'escalade :**  
**le Pain de sucre, la Conque**  
**et le Pas de l'Étroit**

## Les accès aux massifs sont réglementés

La fréquentation des massifs est réglementée afin d'assurer la protection des populations et des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune. Par arrêté municipal (N°A2019-240P), la circulation est interdite aux véhicules à moteur sur les pistes DFCI, à partir du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au deuxième dimanche de septembre. Les accès aux espaces naturels sont aussi réglementés **du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre**, par arrêté préfectoral. Les accès sont codifiés selon les conditions météorologiques. Envie de balade ? Renseignez-vous pour connaître la situation du jour (ou du lendemain dès 18h).

**Appelez le 0811 20 13 13 (0,06€/mn). Consultez les cartes d'accès aux massifs :**  
- [myprovence.fr/envie-de-balade](http://myprovence.fr/envie-de-balade) ou [bouches-du-rhone.gouv.fr](http://bouches-du-rhone.gouv.fr)



TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION  
**MYPROVENCE**  
**BALADE**

**ACCÈS AUX MASSIFS • EN ÉTÉ**

**ENVIE DE BALADE ?**

Les conditions d'accès du jour au :  
**0811 20 13 13\***  
\*0,06 €/minute

ou consultez le site internet :  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

**DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE**

**BOUCHES-DU-RHÔNE**

# Une nouvelle mutuelle communale accessible à tous

C'est nouveau ! Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité de Meyrargues mettent en place une mutuelle communale, afin de proposer une couverture santé, à des tarifs abordables, aux Meyrarguais. La création de cette mutuelle communale s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès aux soins pour tous. Car si la santé reste une compétence majeure de l'État, les collectivités territoriales, en tant qu'acteurs de proximité, tiennent un rôle essentiel pour contribuer à l'accès à ce droit fondamental. La complémentaire santé joue un rôle de plus en plus important dans le système d'accès aux soins qui peut devenir une problématique majeure : déserts médicaux, difficultés d'accès à une couverture santé, fragilités sociales et économiques, illectronisme... Un pourcentage important de la population n'est pas couvert. D'autres, pourtant éligibles à la complémentaire santé solidaire, ne font pas valoir leurs droits devant la complexité administrative et numérique. Quant aux seniors, ils font face à des cotisations plus élevées du fait de leur âge et de l'augmentation des garanties dont ils ont besoin. Face à ces constats, le CCAS a souhaité créer une mutuelle communale.

## Un partenariat avec l'association ACTIOM

Le choix s'est porté sur un partenariat avec une mutuelle à but non lucratif : l'Association ACTIOM. Elle est fondée sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire et administrée par ses adhérents, ainsi, les souscripteurs ne sont pas clients, mais bien adhérents. Elle a pour objectif de proposer des actions de mutualisation afin de préserver et d'améliorer le pouvoir d'achat



de ses adhérents. Elle recherche donc les meilleures solutions, grâce au concours du groupe SOFRACO, leader indépendant spécialisé en protection sociale et en courtage d'assurances. Cette mutuelle est exclusivement dédiée à tous les Meyrarguais.

**Permanence uniquement sur rendez-vous  
le vendredi après-midi**

**Prise de rendez-vous et informations  
directement auprès de la mutuelle :**

**06 22 79 11 60 - p.balland@expertisesocial.com  
ou CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr**

**CANICULE : UN REGISTRE POUR  
LES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES**  
Dans le cadre des mesures de prévention nationales en cas de canicule, plan grand froid..., le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte, ce système permet de prendre les mesures nécessaires.  
Inscrivez-vous auprès du CCAS.

## Pensez à la téléassistance

C'est un petit système qui n'est pas très onéreux (8€/mois) mais peut sauver ce que vous avez de plus précieux : votre vie ou celle d'un de vos proches. Le CCAS en partenariat avec le Département proposent un système de téléassistance pour les personnes du bel âge qui permet d'alerter en cas de problème à domicile. Un simple médailon avec un bouton sur lequel on appuie vous met en relation avec un opérateur qui pourra ainsi prendre les mesures nécessaires.  
→ CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

## INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAGE DE REPAS

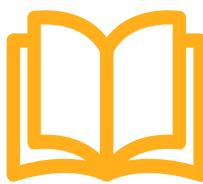
Le portage de repas est proposé aux personnes retraitées et à celles ne pouvant pas se déplacer. Il est assuré par l'ADAR. Incription au CCAS.

## Le Forum de l'emploi et de la formation veut devenir un rendez-vous

Au vu des rencontres bénéfiques générées par le Forum de l'emploi et de la formation, il doit devenir un rendez-vous annuel. C'est en tout cas une perspective à laquelle le Bureau municipal de l'emploi (BME) imagine se conformer. La 2<sup>e</sup> édition de forum s'est à nouveau distinguée en insufflant une dynamique aux secteurs de l'emploi et de l'entrepreneuriat au profit de différents profils, allant des jeunes actifs aux plus âgés. Près d'une soixantaine de stands d'entrepreneurs, centres de formation, aides à la création d'entreprise, organismes d'insertion, d'accompagnement à l'emploi et d'embauche, partenaires et institutions a ainsi pu offrir un large panel de propositions, pour orienter au mieux les personnes et offrir des perspectives professionnelles.

BME : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr  
Permanences sur rdv : PLie, Mission locale, France Travail.  
Consultez l'onglet "offres d'emplois" sur meyrargues.fr





L'équipe de la médiathèque prévoit des rendez-vous culturels tels que clubs de lecture, lectures pour petits et grands, rencontres littéraires, conférence, ateliers autour du théâtre...

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- **Samedi 16 mai à 18h30 - lectures théâtralisées** : "Une Touche Féminine" (Cie Momenta). Une remontée dans le temps en compagnie de femmes peintres, à travers leurs œuvres et leurs écrits.
- **Dim. 17 mai à 11h : lecture pour tous** par Karine Dubois et Jean-Marc Fort avec les Nouvelles Hybrides. "Le Koala tueur et autres histoires du bush de Kenneth Cook" (salle des fêtes).

### - Des ateliers "comédien et spectateur"

Venez découvrir le théâtre des origines à nos jours par une pratique mensuelle collective aux côtés de Magali Zucco, de la Cie La Tête dans les Nuages. Tous publics à partir de 7 ans.

- **samedi 24 mai à 10h théâtre classique**
- **samedi 14 juin à 10h théâtre moderne et contemporain**

### - Samedi 21 juin à 10h conférence musicale :

"La parole en voie" : conférence musicale et chantée sur l'histoire des polyphonies par Emmanuel Pesnot du laboratoire de pédagogie vocale. Tous publics.

## Lectures, concert collectif et club de lecture

La médiathèque a instauré des ateliers d'éveil musical, des sessions de lectures pour petits et grands et un club de lecture. Gratuit. Sur inscriptions auprès de la médiathèque.

- **Concert de l'atelier d'éveil musical samedi 17 mai à 10h** : Dans le cadre des ateliers d'éveil musical, animé par Cécile Rabiller, un concert collectif des tout-petits sera donné. Venez assister au fruit du travail des tout-petits.

- **Lectures pour les tout-petits (0-3 ans), accompagné d'un adulte, les vendredis à 9h30 et à 10h30** : les 23 mai, 27 juin.

- **Lectures pour enfants le mercredi à 10h pour les 3-5 ans et à 10h30 pour 6-9 ans** : les 28 mai, 25 juin.

- **Lectures pour publics adultes mardi 27 mai à 14h.**

## Au ciné-club

- **Compartiment tueurs** de Costa GAVRAS : mercredi 21 mai
  - **Close-up** d'Abbas KIAROSTAMI : jeudi 5 juin
  - **Les raisins de la colère** de John FORD : jeudi 3 juillet
- Séances à 20h30 - suivie d'un débat à la médiathèque

## Nouveaux horaires d'accueil du public



**Mardi : 16h-18h30**

**Mercredi : 9h-13h et 15h-18h30**

**Jeudi : 16h-18h30**

**Vendredi : 16h-18h30**

**Samedi : 9h-13h et 15h-18h30**

Retrouvez toute l'actualité dans l'agenda sur :  
[mediatheque-meyrargues.fr](http://mediatheque-meyrargues.fr)

## Meyrargues en baroque : ateliers, concerts...

La médiathèque prévoit des rendez-vous autour de la musique baroque. Une riche programmation est à venir tout au long de l'année.

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Avec l'ensemble Café Zimmerman :

- **Dimanche 25 mai à 20h - église Saint-André**  
Concert : "Les Partitas pour clavecin de J.S. Bach".  
Réservations : [cafe-zimmermann.com](http://cafe-zimmermann.com)

Avec "Echo-in" :

- **Dimanche 22 juin à 19h - église Saint-André**  
Concert d'Éric-Maria Couturier : les suites de Bach (violoncelle).  
Réservations : [louis.burle@meyrargues.fr](mailto:louis.burle@meyrargues.fr)

## Des ateliers vocaux

La médiathèque reçoit "Les Gaillardises musicales en Provence".

**Des ateliers vocaux sont programmés les samedis 24 mai et 7 juin de 16h à 18h30 :**

Guidés par Line Billard à la direction et Cécile Blais aux instruments anciens plongez dans l'univers médiéval et baroque avec des chants adaptés à tous niveaux (adultes-enfants).

Ateliers gratuits - sur inscription : 06 19 51 39 56.

**LA MEDIATHEQUE DE MEYRARGUES RECOIT :**  
LES GAILLARDISES MUSICALES EN PROVENCE

### 3 ATELIERS VOCAUX :

**SAMEDI 1 MARS**

**SAMEDI 24 MAI**

**SAMEDI 7 JUIN**

**16h-18h30**

Guidés par Line Billard à la direction et Cécile Blais aux instruments anciens, plongez dans l'univers médiéval et baroque avec des chants adaptés à tous niveaux (adultes et enfants).



# Les inscriptions aux écoles avant le 12 mai



**Inscrivez ou actualisez l'inscription de vos enfants à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2025-2026 avant le 12 mai. Elles se font en ligne sur meyrargues.fr**

- Si l'enfant n'a jamais été inscrit : remplir tous les champs et fournir les documents demandés pour valider l'inscription.
- Si l'enfant est déjà scolarisé à Meyrargues : actualiser son inscription, en remplaçant les champs requis.

Vous recevrez ensuite un récépissé de validation par email.

## LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Inscriptions cantine ou garderie pour les maternelles : attestations employeurs des deux parents (nombre de places limité, la priorité est donnée aux deux parents qui travaillent).
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.
- Inscriptions cantine ou garderie pour les élémentaires : attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.

**Les inscriptions doivent être faites avant le 12 mai**  
Toutes les modalités sont indiquées sur le site meyrargues.fr : Cliquez sur "J'inscris mon enfant à l'école", sur la page d'accueil.

Renseignements : [inscriptions.ecoles@meyrargues.fr](mailto:inscriptions.ecoles@meyrargues.fr)

## Un accueil jeunes se dessine pour les 11 à 17 ans

Bonne nouvelle pour les Meyrarguais. Un service d'accueil jeunes pour les 11 à 17 ans se met en place, dans le cadre des missions dévolues au prestataire de services Loisirs Éducation et Citoyenneté-Grand Sud (LE&C Grand Sud) qui gère l'accueil de loisirs. Et les jeunes intéressés peuvent d'ores et déjà se manifester.

L'objectif de cet accueil jeunes est de proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs aux Meyrarguais et de les fédérer dans un objectif commun fondé sur l'écoute et le respect de chacun.

À la direction de ce dispositif, Éric Avanandé (notre photo), veut faire découvrir les actions culturelles de la Ville et travailler en collaboration avec les associations locales. "Il s'agit aussi d'offrir aux jeunes la possibilité de bénéficier d'activités, de créer du lien, de la cohésion et de les impliquer dans la vie locale". Déterminé, force de proposition et la tête bien ancrée sur les épaules, Éric connaît bien les rouages des



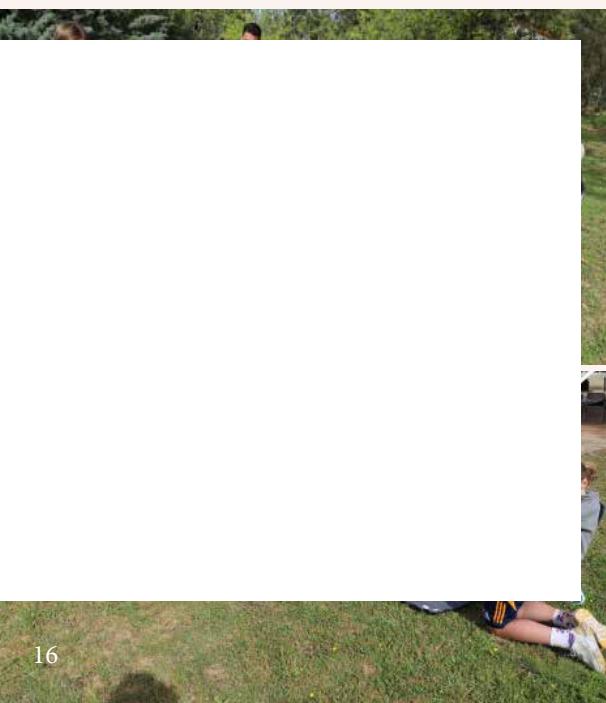
accueils collectifs, il a notamment travaillé dans le centre social Albert Camus, à Aix. Il a déjà imaginé des rendez-vous tels que des ateliers cuisine pour faire des soirées pizzas, soirées match de foot, il envisage des sorties et prévoit outre les activités de loisirs, de la sensibilisation et de l'aide à l'emploi.

### Les jeunes Meyrarguais peuvent déjà s'impliquer

Cet accueil jeunes serait ouvert le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi après-midi, ainsi que pendant les vacances scolaires. Il viendra compléter l'accueil des enfants de 3 à 11 ans et demi, au centre de loisirs, pendant les vacances scolaires et les mercredis, afin d'offrir un panel de services élargi aux familles meyrarguaises.

**Les personnes intéressées peuvent contacter la direction dès maintenant : 06 62 96 48 39.**

## Les écoliers formés aux gestes de premiers secours

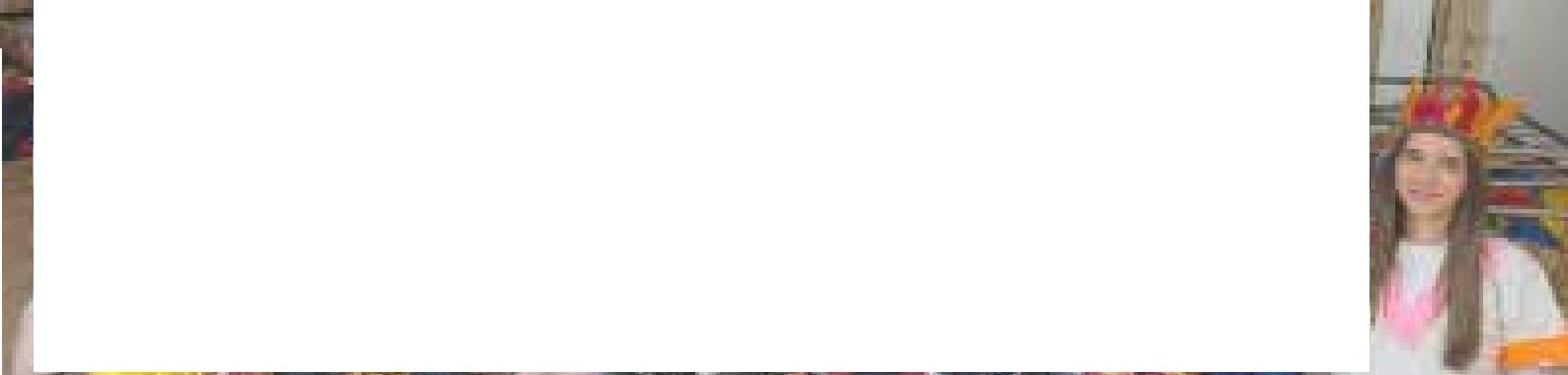
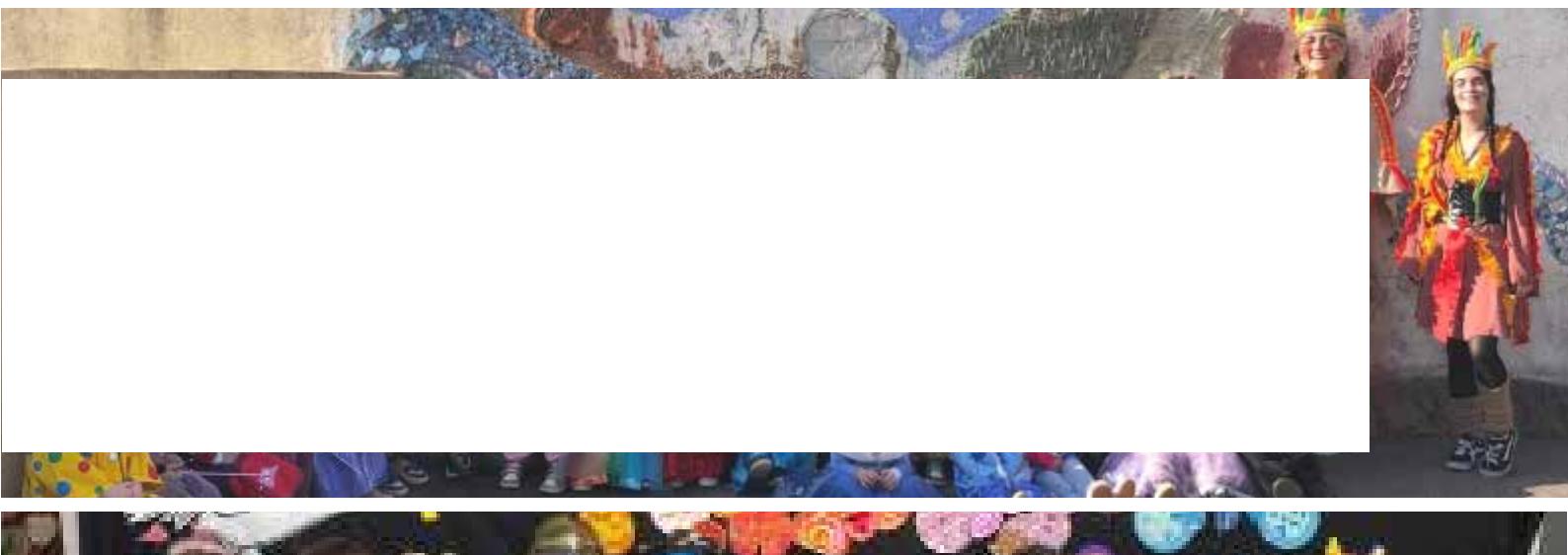


Comme chaque année, les écoliers de CM1-CM2 de l'école élémentaire ont pu bénéficier d'une formation aux premiers secours, financée par la coopérative de l'école et l'APEM, en partenariat avec la municipalité et la société Groupama. Comment reconnaître un état inquiétant ? Que faire en cas de situation de détresse respiratoire ? Comment réagir face à un étouffement, une noyade ou un accident ? Sont autant de questions auxquelles les élèves ont appris à répondre. Par petits groupes, ils ont aussi pu s'exercer aux gestes du massage cardiaque et ont appris les rudiments de la pose d'un garrot, de la position latérale de sécurité et de l'installation d'un défibrillateur. Tous ont fait preuve de beaucoup d'intérêt pour cette formation bénéfique pour chacun d'entre eux.



# Une jolie pluie de confettis à la maternelle !

Dans une joyeuse effervescence, les maternelles ont profité d'une journée pour fêter le carnaval. Avec au menu : bataille de confettis géante ! L'équipe pédagogique avait, elle, choisi le thème des Indiens et a ainsi paradé avec les enfants. Avant la fête, un spectacle de marionnettes à fil, *Pierre et le loup* par la compagnie Coline, a été offert aux enfants par l'Association des parents d'élèves (Apem) dans le cadre du carnaval des écoles.



## Les entreprises bientôt démarchées pour l'agenda de poche

L'agenda de poche communal, offert par la municipalité chaque année à tous les Meyrarguais, est édité grâce aux financements par des annonceurs. Une nouvelle entreprise AF Communication vient d'être choisie par la municipalité pour prendre en charge cette partie de l'édition 2026. Autrement dit, un attaché commercial, Eric Férat (notre photo), va démarcher les entreprises, commerces, artisans... meyrarguais pour leur proposer de contribuer à l'édition de cet agenda en achetant un encart publicitaire et ainsi disposer d'une vitrine distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Éric Férat, mandaté par la mairie, sera donc muni d'une lettre accréditive justifiant de son statut. Afin de prévenir des risques de démarchages frauduleux qui peuvent survenir, comme cela a déjà pu arriver, sachez que le commercial de l'entreprise AF Communication sera donc obligatoirement pourvu de cette lettre et pourra vous la présenter.

→ Infos mairie : 04 42 57 50 09 - [accueil@meyrargues.fr](mailto:accueil@meyrargues.fr)



→ Philippe Grégoire, premier adjoint,  
et Éric Ferat de AFCommunication.

## You êtes sportifs de haut niveau ? Participez au prochain agenda de poche de la municipalité !



You êtes Meyrarguais ? Vous avez suivi ou vous suivez un parcours de sportif de niveau national ou international ? Alors contactez-nous ! Nous souhaitons vous mettre à l'honneur dans le prochain

agenda de poche de la municipalité, distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du village (photo ci-contre de l'édition 2025). Il s'agira de faire un portrait, illustré par une photo, pour raconter un bout de votre histoire.

Contactez-nous avant le 30 mai et nous nous ferons un plaisir de venir à votre rencontre.

→ Contactez-nous avant le 30 mai  
[peggy.magnetto@meyrargues.fr](mailto:peggy.magnetto@meyrargues.fr)  
[ou bim@meyrargues.fr](mailto:bim@meyrargues.fr)  
ou 04 42 57 50 09

## Enquête publique pour la sécurisation des pylônes de la ligne 400 000 volts Boutre-Tavel en Durance



Dossier de l'enquête publique consultable sur :  
[registre-numerique.fr/protection-pylones-boutre-tavel](http://registre-numerique.fr/protection-pylones-boutre-tavel)  
En version papier en mairie de Meyrargues et dans toutes les communes où se déroule l'enquête.  
Prochaine permanence du commissaire enquêteur en mairie du Puy-Sainte-Réparade lundi 19 mai - 14h à 17h.  
Plus d'infos sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr)

Une enquête publique liée à une demande d'autorisation environnementale, présentée par le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) dans le cadre de la sécurisation des pylônes de la ligne 400 000 volts Boutre-Tavel en Durance, se déroule jusqu'au 22 mai 2025 à 11h30, dans 10 communes, dont Meyrargues. La demande d'autorisation environnementale concerne les travaux de consolidation de 43 pylônes de la ligne, situés en grande partie dans le lit majeur de la Durance (principalement en rive gauche). Le dossier comprend notamment une étude d'impact, une étude des incidences Natura 2000, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du responsable du projet.

### Des registres d'observation à disposition

Les observations peuvent être consignées :

- sur les registres d'enquête publique (disponible en mairie de Meyrargues)
- par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur : Enquête publique RTE Réseau de Transport d'Électricité, Mairie de Nove, 2 place Jean-Jaurès 13550 Nove
- par email à l'adresse : [protection-pylones-boutre-tavel@mail.registre-numerique.fr](mailto:protection-pylones-boutre-tavel@mail.registre-numerique.fr)

# Stages multisports, ateliers, défi et relaxation... au menu

## Des stages multisports du 7 au 18 juillet avec le Meyrargues tennis club

Le Meyrargues tennis club propose des stages d'été multisports ouvert aux enfants âgés de 8 à 11 ans, pour les semaines du 7 au 11 juillet et du 14 au 18 juillet. Au programme : foot, tennis, hockey, ping-pong, tir à l'arc, badminton, basket, bataille sumo et, c'est nouveau, un atelier pâtisserie.

Ils se dérouleront à la demi-journée de 9h30 à 12h30 ou, au choix, sur la journée de 9h30 à 16h (apporter son repas - ils seront pris dans une salle climatisée). Les activités se feront au Plateau de la Plaine. Tarifs : matinée : 90€ - Journée : 140€.

→ *Nombre de places limité. Inscriptions : 06 21 01 49 54*



## Des ateliers créatifs avec l'Oiseau bleu pendant l'été

L'Oiseau bleu propose des stages créatifs de sculpture et de modelage pendant l'été pour les adultes et les enfants. L'occasion de (re)découvrir la sculpture, le modelage et de bien d'autres techniques, sur les conseils avisés de Marie-Line Fouassier.

- **Stage d'expression artistique pour enfants, de 5 à 13 ans :** Du 7 au 11 juillet, chaque jour de 14h30 à 16h30. Tarifs : 17 € les 2 heures ou 150€ la carte de 10 ateliers de 2 h.

- **Stage sculpture et modelage pour adultes :**

Stage de sculpture sur pierre et modelage sur argile le week-end des 5 et 6 juillet. Chaque jour de 10h à 16 h. Possibilité de s'inscrire pour une ou deux journées.

Tarifs : 60 € la journée ou 110 € les deux jours.

**Ateliers de l'Oiseau bleu au Plateau de la Plaine.**

**Stage adultes : 5 et 6 juillet - Stage enfants du 7 au 11 juillet**

**Sur inscription : 06 12 36 40 59 - marieline.fouassier@gmail.com**

## Venez découvrir les activités du Voyage intérieur autour d'un apéritif en plein air

Pour terminer l'année, l'association Voyage intérieur propose un apéritif partagé le jeudi 19 juin à partir de 18h, en plein air, à proximité de l'aqueduc romain (parking au cimetière). Ce sera une façon de se rencontrer autrement et de présenter les différentes activités de l'association : yoga,

relaxation, méditation, voyages sonores, massages. N'hésitez pas à venir vous initier. Lieu de repli à la MAC en cas d'intempéries.

**Jeudi 19 juin, à 18h, aqueduc romain  
Infos : 06 64 79 90 09**

**-levoyageinterieur1@gmail.com  
site :www.levoyageinterieur.org**



## Un défi sportif salutaire avec le High Kick Boxing

Comme chaque année, le club High Kick Boxing organise un défi sportif ouvert à tous et toutes, le 24 mai (participation : 5€). Cette épreuve sportive permettra à chacun de se dépasser dans la bonne humeur et l'ensemble des fonds récoltés sera reversé à une association de protection des animaux. Comme pour chaque défi, le club espère un maximum de participants pour la bonne cause.

**Défi sportif : samedi 24 mai à partir de 11h  
Contact : high-kick-boxing@hotmail.fr  
06 21 24 58 38**

## Ateliers jardinage au Jardin Pour2Mains

Ateliers de jardinage les mercredis entre 16h30 et 18h30, au Jardin Pour2Mains, à la Pourane. Ils sont encadrés par Michaël ou Elena, du Loubatas et sont destinés aux adultes comme aux enfants.

Des parcelles collectives, partagées ou individuelles sont disponibles.

→ [beaticemichel18@hotmail.fr](mailto:beaticemichel18@hotmail.fr)  
[ou environnement@loubatas.org](mailto:environnement@loubatas.org)



**POUR  
2 MAINS**  
LE JARDIN COLLECTIF  
DE LA POURANE

**Ateliers autour du jardin**



avec Mickaël ou Elena du Loubatas  
**Tous les Mercredis**

## Broc en Zik : vide-greniers et concert pour la bonne cause

Pour sa deuxième édition, l'association Les Maux de spondy-myalgie organise un vide-greniers assorti de nombreuses animations et d'un concert. "Brock en Zik" se déroulera le dimanche 15 juin, au théâtre de verdure, à partir de 8h. Plus de 120 exposants sont attendus et le groupe Atout Zik proposera des intermèdes musicaux tout au long de cette journée. Un château gonflable sera à disposition des enfants et une tombola est également prévue. Une restauration sera possible sur place avec notamment sardinade-frites, moules frites et burger-frites, ainsi que des gourmandises, avec des crêpes, des gaufres et des barbes à papa. Pour cette action, les bénéfices seront reversés au profit de l'association afin de poursuivre ses actions de sensibilisation sur la spondylarthrite ankylosante et la fibromyalgie. Pour rappel, elle propose les "cafés spondy", tous les jeudis de 14h à 18h (salle des associations). Ces moments de rencontres



→ Le groupe Atout Zik donnera un concert pendant le vide-greniers.

permettent aux personnes atteintes de ces maladies chroniques de dialoguer, d'échanger et de participer à des ateliers

créatifs. Somme toute, Brock en Zik est l'occasion de passer une bonne journée au profit de la bonne cause.

**→ Dimanche 15 juin de 8h à 18h au théâtre de verdure.  
Buvette et restauration sur place. Les exposants peuvent encore s'inscrire auprès de l'association avant le 8 juin.  
Contact : [lesmauxdespondymyalgie@gmail.com](mailto:lesmauxdespondymyalgie@gmail.com) - 06 80 71 37 91**

## La fête de la Libération de Meyrargues revient le 25 août

La fête de la Libération revient le 25 août. Pour l'occasion, les GI's de l'association Fourty Four Memories reconstitueront un camp identique à ceux que montaient les troupes américaines. Comme l'an dernier, avant la cérémonie devant le monument aux morts de l'avenue de la République, des véhicules légers (Jeep, Dodge, WC, GMC...) et les soldats défileront dans les rues. Deux engins blindés (type char Stuart et automitrailleuse M8) sont également attendus. Tous seront les bienvenus pour visiter le camp et admirer les véhicules. Viendra ensuite le temps de l'apéritif, offert par la municipalité, puis celui du bal de la Libération qui sera l'occasion de danser sur des musiques des années quarante jusqu'au bout de la nuit ! Alors jouez le jeu et venez en tenue d'époque !

→ Tout le programme dans le prochain BIM.



## Plongez dans un "bain de forêt"



Le bel écrin du parc du château est devenu un lieu propice au "bain de forêt". Alors venez découvrir gratuitement les bienfaits de cette activité dans le cadre de "La Nuit des forêts" les 13 et 20 juin. Cet événement propose depuis plusieurs années, partout en France, des immersions forestières et des activités de découverte nature dans les espaces forestiers, pour valoriser cet inestimable patrimoine. Les guides de l'association Provence Sylva vous donnent donc rendez-vous au parc du château, pour 1h de balade avec activités.

→ Vendredis 13 et 20 juin de 18h à 22h au parc de château. Infos : [chouettepopee@gmail.com](mailto:chouettepopee@gmail.com)

## Sur les traces des castors

Repérez les traces et indices des castors et peut-être... les voir ? Accompagnés d'une garde nature, partez à la découverte des mammifères semi-aquatiques qui fréquentent les zones humides : oiseaux d'eau, libellules et bien sûr... le castor ! Cette soirée est destinée à la sensibilisation sur le castor et plus largement sur la faune qui peuple l'étang des Joncquieres.

→ Mardi 27 mai à 18h30, à l'étang des Joncquieres. Sur inscriptions : [lucie.caborderie@ampmetropole.fr](mailto:lucie.caborderie@ampmetropole.fr)

# Les festivités démarrent : marchés nocturnes, concerts et concours de pétanque sont au menu

## Marchés nocturnes : les samedis 17 mai et 26 juillet

Meyrargues Animations propose plusieurs rendez-vous festifs. Le programme démarre avec un marché nocturne assorti d'un concert jazzy avec le groupe "Le Jazz des patates douces", le 17 mai. Pour cette soirée un repas (moules-frites-15€) est proposé. Réservez votre repas auprès de Meyrargues Animations ou apportez votre pique-nique.

→ Marché nocturne et concert :  
samedi 17 mai - Résa. avant le 9 mai  
Repas moules-frites à partir de 19h.  
- meyrarguesanimations@gmail.com



Un autre marché nocturne est programmé pour le samedi 26 juillet à 19h avec cette fois un méchoui au menu (25€). Réservez votre repas ou apportez votre pique-nique.

Marché nocturne le 26 juillet  
Repas méchoui - à partir de 19h.  
Réservations repas avant  
le 31 mai : déposez le bulletin  
d'inscription et le règlement dans  
la boîte aux lettres de Meyrargues  
Animations devant la mairie  
(disponible sur meyrargues.fr)



## On fête la musique le 21 juin

Cette année la fête de la musique se tiendra le samedi 21 juin avec un concert du groupe rock'n'roll Atoll. La soirée démarra à partir de 19h, au théâtre de verdure où des food-trucks offriront la possibilité de se restaurer. Le concert débutera à 21h. Venez nombreux pour profiter d'une soirée musicale et fêter le début de l'été.

→ À partir de 19h . Concert à 21h. Gratuit.  
Buvette et restauration sur place (food-truck).  
Infos : meyrarguesanimations@gmail.com - 06 34 27 02 53

## Bal national le 13 juillet !

Le samedi 13 juillet rendez-vous pour le bal de la fête nationale, avec l'orchestre Pulsion prestige, réunissant des danseurs et chanteurs pour un spectacle musical. Cet orchestre traditionnel de variétés propose un ensemble musical dansant, avec une programmation musicale variée. Meyrargues Animations vous invite ainsi à venir célébrer la fête nationale en musique, au théâtre de verdure.

→ À partir de 19h . Concert à 21h. Gratuit.  
Buvette et restauration sur place (food-truck).  
Infos : meyrarguesanimations@gmail.com



© DR



## Des concours de pétanque : samedis 24 mai et 19 juillet

Meyrargues Animations propose des concours de pétanque, en doublette, les samedis 24 mai, 19 juillet et les 13 et 27 septembre, dans l'écrin du théâtre de verdure. Les inscriptions se déroulent à partir de 18h. Les inscriptions sont à 10€ par équipe. Venez profiter des beaux jours pour

vous lancer dans des parties de pétanque endiablées !

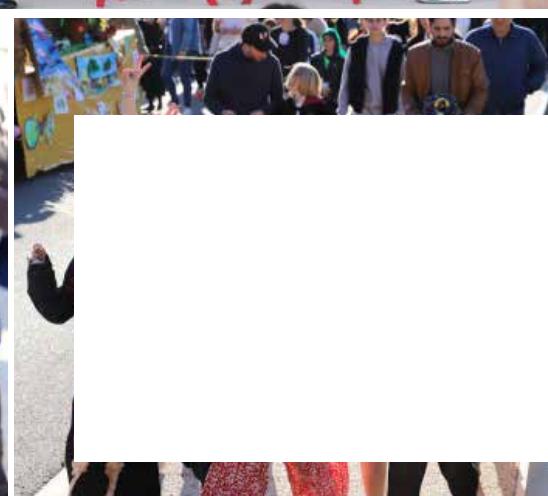
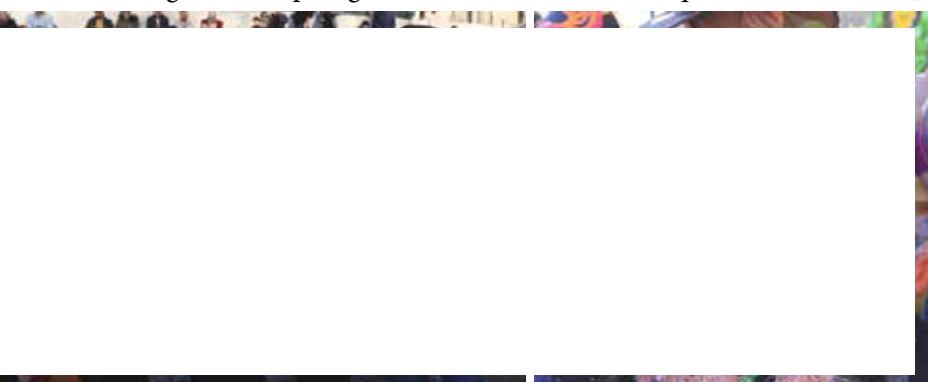
→ Samedis 24 mai et 19 juillet.  
Inscription à partir de 18h, tirage à 19h.  
buvette et restauration sur place.  
Infos : 06 34 27 02 53 ou  
meyrarguesanimations@gmail.com

# Mascottes et confettis pour le défilé du carnaval



Le défilé du carnaval a, cette année, été accompagné par des clowns animateurs au volant de sa voiturette de golf sonorisée. Les enfants parés de leurs plus beaux déguisements ont paradé en musique sous une pluie de confettis, aux côtés du char de l'Association des parents d'élèves (APEM) décorés par les créations des écoliers sur le thème des animaux. Tous ont ainsi formé un joyeux cortège qui a déferlé dans les rues du village. Pour le plus grand bonheur des enfants, qui n'ont

pas manqué de se prêter au jeu des selfies, des mascottes d'animaux étaient également dans la parade et ont guidé les troupes jusqu'au théâtre de verdure. Le public, venu très nombreux, a pu ensuite assister à un spectacle de magie bluffant. Un enfant est même resté suspendu dans les airs, sous les yeux ébahis de la foule de petits écoliers particulièrement attentive. Cette manifestation, organisée par l'APEM, en partenariat avec la municipalité et les équipes des écoles, a régalé petits et grands.



## LES FAMILLES ATTENDUES POUR LA KERMESSE DES ÉCOLES LE 20 JUIN

Toujours enclin à proposer des moments de partage aux élèves des écoles meyraguaises, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (APEM) va une fois de plus oeuvrer pour offrir un joli moment de convivialité aux enfants et à leurs familles. La kermesse des écoles aura lieu le 20 juin, dans l'écrin du théâtre de verdure. Afin d'agrémenter cette fête, les enfants pourront profiter de jeux en bois géants, de structures gon-

flables, d'animations, de démonstrations d'un artiste sculpteur sur ballon, balades à poneys, d'une buvette pour boire et manger, de cadeaux... L'APEM vous attend nombreux pour cet événement festif.

→ Vendredi 20 juin après l'école, théâtre de verdure.  
Infos : [apem13650@gmail.com](mailto:apem13650@gmail.com) 

## Quand le Meyrargues basketball s'entraîne avec les jeunes des Parons

Les jeunes basketteurs du Meyrargues basketball sont sans conteste bienveillants. En témoigne, la journée "magique" qui a été organisée par le club pour des jeunes âgés de 12 à 15 ans, issus de l'institut des Parons. Ils ont été accueillis, à l'image de l'an dernier, pour partager une journée d'entraînement avec les joueurs de l'équipe de U13 du club meyrarguais, sous la coupe de leur coach Milan Curcic. Les joueurs du club ont fait preuve de beaucoup d'implication et d'attention envers leurs invités et la mixité de ce "groupe d'un jour" a vraiment bien fonctionné lors cette rencontre bénéfique pour tous.

Certains de ces jeunes invités, nécessitant un encadrement spécifique, avaient déjà participé à une rencontre l'an dernier, ils étaient donc en "terrain conquis" et ont su rapidement s'adapter. *"Ils étaient tous très à l'aise et sont revenus ravis de ce moment de partage sportif"*, indique Nathalie Bernard, accompagnatrice éducative et sociale au sein de l'institut médico-social des Parons. Ils ont travaillé l'autonomie, la motricité, les réflexes, le dépassement physique et bien entendu l'esprit collectif de ce sport placé sous le signe du fair-play. Somme toute, ces enfants, is-



sus de la Section d'éducation et d'enseignement spécialisée (SEES) de l'institut qui accueille des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles autistiques...), ont visiblement trouvé un bel équilibre.

### Un don pour offrir des sorties aux jeunes de l'institut

Cette journée d'échange, portée par toute l'équipe de Meyrargues basketball permet de tisser progressivement des liens avec cet institut pour en faire

profiter les enfants des Parons. Le club a également fait don des recettes du stage de basket des vacances de février à l'institut. Elles vont permettre de financer des sorties escalade, en plein air. L'an dernier, 14 jeunes des Parons avaient pu bénéficier d'initiation et de baptêmes de plongée. Des petits gestes qui offrent de grands moments de bonheur à ces jeunes.

**Infos Meyrargues Basketball :**  
06 24 31 66 10  
[meyrarguesbasketball@gmail.com](mailto:meyrarguesbasketball@gmail.com)

## Les Parents Unis de Jean-Jaurès s'impliquent pour les collégiens

Des lots, des sorties, un bal de fin d'année... la dynamique association de parents d'élèves du collège de Peyrolles "Parents unis Jean-Jaurès (PUJJ) a pour vocation de mener des actions au profit des collégiens. En mars, ils ont organisé leur loto réunissant près de 350 personnes. Cette action, à l'instar des autres événements proposés par l'association, a permis de rassembler des fonds précieux pour soutenir les projets pédagogiques en faveur des élèves de cet établissement, où de nombreux Meyrarguais sont scolarisés. Ces fonds vont notamment participer à l'organisation du traditionnel bal de fin d'année offert aux élèves de 3<sup>ème</sup> avant leur départ vers le lycée.

L'équipe PUJJ tient à exprimer sa profonde gratitude aux nombreux partenaires qui ont offert des lots ainsi qu'à la municipalité de Peyrolles pour le prêt de la salle. Elle remer-



cie aussi chaleureusement Madame Bossy, professeur d'EPS, et tous les bénévoles qui ont participé. Le dévouement de chacun a permis la bonne organisation de cet événement et a contribué à sa réussite. Pour rappel, l'équipe est également présente sur le cross organisé chaque année où elle offre les petits-déjeuners aux élèves, ainsi que lors du carnaval (notre photo) qui vient de se dérouler dans une ambiance festive, bien sûr.

L'association et ses bénévoles sont impatients de vous retrouver lors de leurs prochains événements. En attendant, ils poursuivent avec générosité leurs actions pour continuer à soutenir les élèves du collège Jean Jaurès.

**Pour adhérer à l'association et soutenir les actions en faveur des élèves : [parentsunisjj@gmail.com](mailto:parentsunisjj@gmail.com)**

## Les Fripouilles ont de la bonne humeur à revendre

L'ambiance est bonne, la musique entraînante et les confettis s'envolent en explosion de couleurs... Aujourd'hui, c'est carnaval pour les petites "Fripouilles" et les enfants parés de leurs plus beaux déguisements s'en donnent à cœur joie. À leurs côtés, les assistantes maternelles, joyeuses et dynamiques, les accompagnent, les invitent à danser et à jouer quelques airs de musique. Aucun doute les ateliers d'éveil musical portent leurs fruits quand on voit le déhanché de certains danseurs en herbe. *"L'association Les Fripouilles a été fondée il y a une vingtaine d'années. Elle regroupe les assistantes maternelles et les enfants âgés de 0 à 3 ans, ainsi que des parents, afin de se retrouver autour d'activités"*, résume Sandrine Thomas, la présidente.

Ateliers d'éveil musical, séances de relaxation, yoga, sac à comptines, découverte des instruments, jeux, parcours de motricité, piscine à balle... sont autant d'activités qui rythment les rencontres des Fripouilles et profitent à l'éveil des tout-petits. Les assistantes maternelles, les parents adhérents et les enfants se retrouvent ainsi deux fois par semaine, dans la bonne humeur pour bénéficier de ces moments de partage. Des animations sont également prévues tout au long de l'année : carnaval, fête de fin d'année, ferme pédagogique... Pour l'heure, les assistantes maternelles constituent les principaux adhérents de cette association mais *"les parents qui le souhaitent peuvent bien entendu adhérer et venir avec leurs enfants sur nos ateliers"*, suggère Sandrine avec un large sou-



rire qui en dit long sur son tempérament enjoué. Cette bonne humeur, elle l'insuffle aux tout-petits, à l'image des autres adhérentes, tout aussi allègres. En témoignent, l'entrain et la bienveillance qui règnent entre les enfants lorsqu'ils se retrouvent pour partager un moment festif. Alors rejoignez-les !

**Les Fripouilles : 06 52 31 45 44 - [sannas76@yahoo.fr](mailto:sannas76@yahoo.fr)**  
**Ateliers les mardis et jeudis de 9h à 11h30 au gymnase.**

## Les Ligourès Mountain Men invitent à danser la country depuis plus de 20 ans

Une musique entraînante, de la bonne humeur, des danseurs qui investissent la piste en exécutant leurs pas à la perfection quand d'autres s'amusent à les imiter malgré quelques maladresses. Et voilà encore un joli succès pour la soirée de danse country des Ligourès Mountain Men ! Avec plus de 110 personnes, c'est *"même une des soirées qui a réuni le plus de monde ces derniers temps"*, parmi les événements organisés régulièrement par l'association, avoue joyeusement son président, Roland Ruzafa. À Meyrargues, ces soirées country ont toujours trouvé leur public mais l'engouement est croissant et la danse en ligne semblerait avoir le vent en poupe. Même Beyoncé et Taylor Swift ont dernièrement sorti des titres country. *"On a de plus en plus de jeunes dans notre association"*, se réjouit-il. Pas étonnant quand on voit le dynamisme et la motivation des troupes qui orchestrent ces rendez-vous festifs. Du blues, du rock, un soupçon de rythmes latino, de la musique irlandaise..., les styles sont éclectiques avec des niveaux de difficulté variables. Les débutants sont souvent accompagnés par les plus avertis qui n'hésitent pas à leur prodiguer des conseils avec la plus grande bienveillance. Bref, l'ambiance est bonne, la musique entraînante et tous les ingrédients sont à chaque fois réunis pour que les participants s'amusent dans un état



d'esprit convivial. C'est d'ailleurs en ces termes que la vocation de l'association est née, il y a plus de 20 ans. À l'origine créée par des passionnées de culture américaine et de western, souhaitant organiser des soirées à thème, elle s'est rapidement consacrée à des cours de danse en ligne country et à l'organisation de soirées dansantes. Aux manettes Roland, animateur historique du club puis président de l'association depuis 2016, a su insuffler

une dynamique qui perdure depuis. Sa personnalité allègre y est pour beaucoup. Il a commencé la danse à l'âge de 5 ans, a successivement pratiqué la danse classique, moderne jazz, salsa, sévillane, de salon... et country bien sûr. Grâce à un bureau très investi et 3 animatrices expérimentées, l'association qui rayonne aujourd'hui sur 4 communes : Meyrargues, Peyrolles, la Tour d'Aigues et Beaumont de Pertuis. Elle dispense des cours en loisir, des stages, propose des initiations, des galas, des soirées, des journées en extérieur... pour tous les âges de 8 à... 86 ans pour leur doyenne actuelle. C'est dire si la pratique est accessible à tous ! Le mieux est de venir essayer. Les deux premiers cours d'essai sont gratuits.

**Cours à Meyrargues : mardi de 18h30 à 20h - salle des fêtes**  
**Contact : [ligouresmountainmen@hotmail.fr](mailto:ligouresmountainmen@hotmail.fr) - 06 29 22 11 71**



# Une journée festive pour célébrer Joseph d'Arbaud



Joseph d'Arbaud, grand poète Majoral du Félibrige, né à Meyrargues en 1874, a été mis à l'honneur lors d'une journée d'hommage. Initiée il y a 25 ans, par l'association Li Reguignaire d'ou Luberoun, cette dernière a profité de l'occasion pour célébrer son anniversaire, en présence des maires de Pertuis et Meyrargues de l'époque, André Borel et Raymond Brun. Cette célébration a permis, dans un premier temps, de se retrouver dans le jardin de la maison natale du poète, la Petite Bastide (La Pichoto Bastido). Les propriétaires ont accueilli le cortège composé du représentant du Capoulié du Félibrige le majoral Alain Constantini, des gardians à cheval de la Nacioun Gardiano avec leur capitaine Mr Aubanel, du groupe de musiciens provençaux, de la Reine d'Arles représentée par la majorale Sabine Mistral, des amis marcheurs venus de Pertuis, des élus des villes de Meyrargues et Pertuis ainsi que l'association Meyrargues Animations, partenaires de ces festivités. Puis, la cérémonie d'hommage s'est tenue en ces lieux avec le traditionnel dépôt de galets. Le cortège a ensuite défilé (passo carriero) dans les rues meyrarguaises en tenues traditionnelles aux rythmes des galoubets et tambourins. Un repas a suivi, puis un joli spectacle de danses provençales.



Samedi  
**17**  
MAI  
2025

## RANDOLADES DE PRINTEMPS

JOURNÉE DE RANDONNÉES CONTEES  
EN VAL DE DURANCE

Sous le mariage de Sylvie Vieville  
Conteurs : Jérôme Douplat, Ulrich N'Toyo, Muriel Revallon et Claudia Mad'MoiZelle

LE PROGRAMME

Meyrargues  
Balade de 8km - RDV 8h30  
dénivelé insidère  
Port-Saint-Joseph

Jouques  
Balade de 8km - RDV 8h30  
dénivelé de 173m et 127m  
Bibliothèque municipale du Grand Pré

Saint-Paul-lez-Durance  
Balade de 4,55km - RDV 9h  
dénivelé de 22m et 31m  
Mairie - place Jean Soutin

Peyrolles-en-Provence  
Balade de 4,5km - RDV 9h30  
dénivelé de 130 m  
Parking de l'école maternelle

Participation gratuite  
RDV sur inscription

LAMETROPOLE

## Randolades : en route pour des balades contées

Les Randolades reviennent avec les Amis de la bibliothèque le 17 mai. Le principe ? Des randonnées contées, en plusieurs temps, réparties sur quatre communes partenaires de cet événement. Trois conteurs professionnels entraînent les "randoladeurs" pour partager contes, rencontres et découvertes. Quatre itinéraires de quatre niveaux de difficulté sont proposés au départ des 4 communes (Jouques, Meyrargues, Saint-Paul-Lez-Durance et Peyrolles). À chaque temps des Randolades (balades matinales ou digestives, siestes contées), les participants découvrent un conteur différent. Avec cette année : Jérôme Douplat, Ulrich N'Toyo, Muriel Revallon, Claudia Mad'MoiZelle. Des rendez-vous sont donnés sur chaque commune et la journée est construite de telle sorte que chacun peut choisir de participer toute la journée, la matinée ou juste l'après-midi (Infos : lire page 32).

► **Gratuit. Sur inscriptions : 06 66 54 36 98 (pour Meyrargues).**

Plus d'infos Les Amis de la bibliothèque : [amities.meyrargues@orange.fr](mailto:amities.meyrargues@orange.fr)

# Le Festival de jazz revient cet été !

*Au parc du château à 21h30. Entrée 5 € ou 2 € pour - 10 ans  
Avec la participation financière du Conseil départemental.  
Sur réservations : 06 17 50 37 05 - andree.lalauze@meyrargues.fr*

## VENDREDI 4 JUILLET

### Cathy Heiting Quintet : "Emmène-Moi Dans La Forêt Prod"

Pour ce Quintet, Cathy a invité 4 fidèles camarades de jeu passionnés et passionnantes : Renaud, Hugo, Sylvain et Samuel pour nous emmener dans un tourbillon de jazz/soul/funk endiablé (standards et compositions). Un univers bigarré, péchu et bienveillant où l'on retrouve la beauté de sa voix accompagnée par un quartet de grande qualité, un humour et un zeste irrévérencieux et une présence généreuse, un concert qui "devrait être remboursé par la sécu", dixit les fans !



© DR



## SAMEDI 5 JUILLET

### Jon&John : "Please wait here and don't move"

Le trio Jon & John poursuit son voyage musical et nous embarque au passage. Ces trois personnalités, Jonathan Soucasse au piano, John Massa, au saxophone, et Jérôme Mouriez, à la batterie, délivrent une énergie monstre derrière leurs instruments avec des punchlines piquantes sur scène, des titres mystérieusement éclectiques et toujours des compositions originales et variées. Les prémisses ambitieuses de leur premier album Childrens Park résonnent encore. Ils ont bien grandi et s'envolent vers d'autres projets. Ils s'affirment en traversant le temps : de scènes intimes aux festivals nationaux, et bientôt un nouvel album sous la direction artistique du grand Julien Lourau. Rien que ça ! Alors partons avec eux, écoutons, explorons, participons à l'expérience Jon & John !

## Zoom sur... Bamboo Orchestra

Le concert de Bamboo Orchestra a enchanté le public, en février. Les chorégraphies alliées aux sonorités extraordinaires des musiciens ont éveillé les sens des mélomanes les plus avertis. Le Bamboo Orchestra de Makoto Yabuki est revenu aux origines de ses fondements, avec la chorégraphe Sinath Ouk. Ce spectacle a été créé afin que les sons organiques des percussions fusionnent à la danse, autour de la thématique des quatre éléments (terre, eau, feu, air) : résultat bluffant !



PHOTOS © MARCEL RENAUD



## "Nettoyons le Sud"... et Meyrargues

L'opération "Nettoyons le Sud", initiée par la Région Sud, s'est déroulée dans plusieurs communes, le 26 avril. À Meyrargues, une trentaine de participants, dont une dizaine d'enfants, ont constitué une équipe volontaire qui est partie à la chasse aux déchets. Équipés du kit de collecte fourni par la Région pour intervenir en sécurité, les Meyrarguais ont parcouru plusieurs secteurs. Ils ont ainsi nettoyé le Grand Vallat, le Pouran, l'aire de jeux pour enfants, le théâtre de verdure jusqu'à la départementale 96 (centre de secours), une autre équipe a passé au crible une zone de colline située au-dessus de la Pourane.

Résultat ? 125kg de déchets récoltés en une heure, dont 3kg cartons, 13kg de verre, 2kg de canettes, 42kg de détritus, 65kg de ferraille et des mégots par centaine !

Des tags de sensibilisation (temporaires à la craie) ont été réalisés à proximité des cours d'eau ou des avaloirs des eaux pluviales pour rappeler que les déchets jetés sauvagement ne sont pas traités par des stations d'épuration, et finissent donc leur course... dans les cours d'eaux du village puis dans la mer. De quoi faire réfléchir.



► Plus de 125kg de déchets ont été récoltés dont des centaines de mégots.

*La joyeuse et dynamique équipe du club de l'Âge d'or a fêté le carnaval lors d'une journée dansante. Le club proposera son spectacle de fin d'année mêlant danse, chant, humour et théâtre le 27 juin à 17h, dans la salle des fêtes.* ►



*L'association Papa Ours Nature a proposé de la grimpe d'arbres au parc du château. Infos : [papaoursnature.fr](http://papaoursnature.fr) 06 12 94 51 31* ▼



*Les artistes en herbe de l'association Couleur Alizarine ont organisé une exposition de leurs œuvres, à la médiathèque. L'occasion de découvrir les belles créations des enfants, qui n'ont rien à envier aux plus grands. Un grand bravo ! Contact : [couleuralizarine@gmail.com](mailto:couleuralizarine@gmail.com).* ▼



## AGENDA

SUIVEZ L'ACTUALITÉ, INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR MEYRARGUES.FR

### ► BAIN DE FORÊTS

#### **SAM. 10 MAI ET VEN. 16 MAI**

Activités bain de forêt au parc du château. Sur inscriptions.

→ Infos : [chouettepoppee@gmail.com](mailto:chouettepoppee@gmail.com)

### ► RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### **MERCREDI 14 MAI**

Réunion à 19h30, en mairie avec les professionnels de santé, dans le cadre de l'écoquartier (page 5).

### ► VOYAGE SONORE

#### **JEUDI 15 MAI**

Voyage sonore avec l'association le Voyage intérieur à 19h30 à la MAC.

→ Infos : 06 64 79 90 09 -

[levoyageinterieur1@gmail.com](mailto:levoyageinterieur1@gmail.com)

### ► LECTURES THÉÂTRALISÉES

#### **SAMEDI 16 MAI**

À 18h30, à la médiathèque, "Une touche féminine" (lire page 15).

### ► RANDOLADES

#### **SAMEDI 17 MAI**

Balades contées. À Meyrargues rdv à 8h30. Gratuit (page 25 et 32).

→ Inscriptions : 06 66 54 36 98 - [amities.meyrargues@orange.fr](mailto:amities.meyrargues@orange.fr)

### ► EXPO : FÊTE DE L'ESTAMPE

#### **DU 17 AU 26 MAI**

Exposition de cinq graveuses du groupe Artis 13, accueillie dans le cadre de la fête à l'Estampe, à la Cave de l'ours. Vernissage le 17 mai à 18h. Expo visible les 17-18 mai, les 24-25 mai et lundi 26 mai de 14h à 19h.  
→ [synthesemeyrargues@gmail.com](mailto:synthesemeyrargues@gmail.com)

### ► TOURNOI DE FOOT

#### **LES 17 MAI ET 18 MAI**

Tournoi de foot organisé par l'ASM, sur le stade du Plateau de la Plaine.

Infos : [asmeyrargues@orange.fr](mailto:asmeyrargues@orange.fr)

### ► CONCERT DE L'ATELIER

#### D'EVEIL MUSICAL

#### **SAMEDI 17 MAI**

Concert collectif des tout-petits, à 10h, à la médiathèque (lire page 15).

### ► MARCHÉS NOCTURNES

#### **LES 17 MAI ET 26 JUILLET**

Marchés nocturnes proposés par Meyrargues Animations, à partir de 19h, au théâtre de verdure.

Le 17 mai, concert jazz et repas moules-frites (sur réservation).

Le 26 juillet repas méchoui (sur réservation) (lire page 21).

### ► CINÉ-CLUB

#### **MERCREDI 21 MAI**

Projection du film "Compartiment tueurs de Costa Gavras, à 20h30, à la médiathèque (lire page 15).

### ► VENTE DE GÂTEAUX

#### **VENDREDI 23 MAI**

L'Apem organise une vente de crêpes et gâteaux devant l'école à 16h30.

→ [apem13650@gmail.com](mailto:apem13650@gmail.com)

### ► LECTURES POUR TOUT-PETITS

#### **VEN. 23 MAI ET 27 JUIN**

Lectures pour les 0-3 ans, à la médiathèque, à 9h30 et 10h30 (page 15).

### ► DÉFI SPORTIF

#### **SAMEDI 24 MAI**

Défi sportif avec le High kick boxing, à 11h, Plateau de la Plaine (page 19).

### ► ATELIERS VOCaux

#### **SAMEDIS 24 MAI ET 7 JUIN**

À 16h à la médiathèque (page 15).

### ► ATELIERS COMÉDIEN ET SPECTATEUR

#### **SAMEDIS 24 MAI ET 14 JUIN**

À 10h, à la médiathèque : le théâtre des origines à nos jours (lire page 15).

### ► GALAS DE DANSE

#### **▲ SAMEDI 14 JUIN :**

Spectacle de Diagonale : "L'émotion, le propre de l'humanité...". Les danseurs de Diagonale vous proposent un voyage au cœur des émotions, des frissons garantis !

Deux représentations à 15h et à 20h30, salle des fêtes.

→ [diagonale.meyrargues@hotmail.fr](mailto:diagonale.meyrargues@hotmail.fr)

### ► TOURNOIS DE CONTRÉE

#### **SAMEDI 24 MAI ET 14 JUIN**



Tournois de contrée à 14h, au théâtre de verdure avec l'ECA.

→ Inscriptions : 06 11 71 33 06 ou [eca.meyrargues@gmail.com](mailto:eca.meyrargues@gmail.com)

### ► CONCOURS DE PÉTANQUE

#### **SAMEDIS 24 MAI ET 19 JUILLET**

Concours de pétanque de Meyrargues Animations, à partir de 18h, au théâtre de verdure (lire page 21).

→ Inscriptions : 06 11 71 33 06 ou [eca.meyrargues@gmail.com](mailto:eca.meyrargues@gmail.com)

### ► CONCERT BAROQUE

#### **DIMANCHE 25 MAI**

Les Partitas pour clavecin de J.S. Bach, église Saint-André à 20h (page 15).

### ► RÉUNION PUBLIQUE

#### **SUR L'ÉCOQUARTIER DU VALLAT**

#### **LUNDI 26 MAI**

Réunion publique d'information à 18h, dans la salle des fêtes (page 5).

### ► LECTURES POUR ADULTES

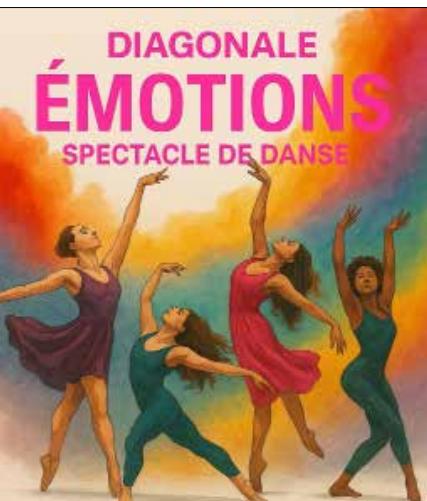
#### **MARDI 27 MAI**

À 14h, à la médiathèque (page 15).

### ► SUR LES TRACES DES CASTORS

#### **MARDI 27 MAI**

Visite guidée, à 18h30, à l'étang des Jonquiers (page 20).



#### **▲ SAMEDI 28 JUIN**

Spectacle de Rythme and Dance : danse tahitienne et zumba, à 19h30, salle des fêtes.

→ 06 99 81 72 84 - [rythme.and.dance@gmail.com](mailto:rythme.and.dance@gmail.com)

**► LECTURES POUR ENFANTS****MERCREDIS 28 MAI ET 25 JUIN**

Lectures pour les 3-9 ans, à la médiathèque (page 15).

**► BROCANTE ET VIDE-GRENIERS****DIMANCHES 1<sup>ER</sup> JUIN ET 3 AOÛT**

Vide-greniers et brocante organisés par l'association Animaux en périls, au théâtre de verdure, de 6h à 17h.  
→ [vide-grenier.org](http://vide-grenier.org) - 06 86 79 00 71  
ou [py.davet@orange.fr](mailto:py.davet@orange.fr)

**► CINÉ-CLUB****JEUDI 5 JUIN**

Projection : *Close-up* d'Abbas Kiarostami, à 20h30, à la médiathèque (page 15).

**► NUIT DES FORÊTS****VENDREDIS 13 ET 20 JUIN**

Découverte gratuite du bain de forêts à 18h, au parc du château (page 20).  
→ Infos : [chouettepoppee@gmail.com](mailto:chouettepoppee@gmail.com)

**► VIDE-GRENIERS ET CONCERT****DIMANCHE 15 JUIN**

Vide-greniers et concert d'Atout Zik, de 8h à 18h, au théâtre de verdure (page 20). Infos : 06 80 71 37 91.

**► YOGA ET APÉRITIF****JEUDI 19 JUIN**

Présentation des activités du Voyage intérieur et pique-nique à 18h, près de l'aqueduc romain (page 19).  
→ Infos : 06 64 79 90 09 - [levoyageinterieur1@gmail.com](mailto:levoyageinterieur1@gmail.com)

**► KERMESSE DES ÉCOLES****VENDREDI 20 JUIN**

Au théâtre de verdure (page 22).  
→ Infos : [apem13650@gmail.com](mailto:apem13650@gmail.com)

**► CONFÉRENCE MUSICALE CHANTÉE**  
**SAMEDI 21 JUIN**

À 10h à la médiathèque (page 15).

**► FÊTE DE LA MUSIQUE****VENDREDI 21 JUIN**

Concert du groupe Atoll, au théâtre de verdure, à partir de 19h (page 21).  
→ [meyrarguesanimations@gmail.com](mailto:meyrarguesanimations@gmail.com)

**► CONCERT BAROQUE****DIMANCHE 22 JUIN**

Les suites de Bach au violoncelle par Éric-Maria, 19h, église Saint-André (page 15).

**► SPECTACLE DU CLUB****DE L'ÂGE D'OR****JEUDI 27 JUIN**

Spectacle, ouvert à tous, salle des fêtes. Gratuit (page 27).

**► LA NUIT DU CONTE****VENDREDI 28 JUIN**

Nuit du conte, avec les conteurs Claire Leray, Nestor Mabiala et Florence Férin. À 19h, à proximité de l'aqueduc, puis pique-nique. Vers 21h, à proximité de l'aqueduc. Puis vers 22h, dans le parc du château.

→ Infos : 06 81 67 42 56 ou [amities.meyrargues@gmail.com](mailto:amities.meyrargues@gmail.com)

**► CINÉ-CLUB****JEUDI 3 JUILLET**

Projection : *Les raisins de la colère* de John Ford, à 20h30, à la médiathèque (page 15).

**► FESTIVAL DE JAZZ****LES 4 ET 5 JUILLET**

Deux concerts de jazz au parc du château à 21h30 (page 26).

**► STAGE SCULPTURE-MODELAGE****DU 5 AU 11 6 JUILLET**

Avec l'Oiseau bleu, au plateau de la plaine : stage sculpture et modelage adulte les 5 et 6 juillet de 10h à 16h. Stage enfant du 7 au 11 juillet de 14h30 à 16h30 (page 19).

→ Inscription : 06 12 36 40 59 - [marieline.fouassier@gmail.com](mailto:marieline.fouassier@gmail.com)

**► STAGE MULTISPORTS****DU 7 AU 11 JUILLET**

Stage multisports avec l'ACM au gymnase. → Inscription : [contacts.acm@gmail.com](mailto:contacts.acm@gmail.com)

**► STAGE MULTISPORTS****DU 7 AU 18 JUILLET**

Stage multisports pour enfants de 8 à 11 ans du 7 au 11 juillet et du 14 au 18 juillet, de 9h30 à 16h ou que la matinée de 9h30 à 12h30 (page 19).  
→ Inscription : 06 21 01 49 54

**► BAL DE LA FÊTE NATIONALE****SAMEDI 13 JUILLET**

Bal de la fête nationale à 19h, au théâtre de verdure (page 21).

**► FÊTE DE LA LIBÉRATION****LUNDI 25 AOÛT**

Défilé, bal... lire page 20.

**► INAUGURATION MAISON GARCIN : LE 18 JUIN À 11H**

Vous êtes entrepreneurs, artisans, commerçants... ?  
Vous souhaitez apparaître dans le BIM ?  
Contact : [bim@meyrargues.fr](mailto:bim@meyrargues.fr)

**BIENTÔT 16 ANS !**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**

**JDC**  
OBJECTIF CITOYEN

**SGA**  
SERVICE NATIONAL A LA JEUNESSE

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT**

Le recensement citoyen est obligatoire. Il concerne les jeunes (hommes et femmes). À l'âge de 16 ans, ils doivent (ou l'un de leurs parents) se présenter à l'accueil de la mairie avec leur carte nationale d'identité (ou passeport) en cours de validité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile afin de s'inscrire. Une attestation sera remise et sera obligatoirement demandée pour toute inscription à un examen ou à un concours (Bac, permis de conduire...). Renseignements : 04 42 57 50 09

Bulletin d'informations municipales  
N°63 - Printemps 2025  
Parution mai 2025  
Tiré à 2100 exemplaires  
Hôtel de ville, avenue d'Albertas  
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09  
Directeur de publication : Fabrice Poussardin  
Comité de rédaction et de conception : service communication, Chloé Arnaud, Eric Giannerini, Philippe Grégoire.  
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin  
Imprimé par l'Imprimerie de Haute-Provence (IDHP)



## Maintenir notre cap malgré les tempêtes

Depuis maintenant cinq ans, la majorité trace un sillon modeste, sans fard, au service de l'ensemble des habitants de la commune. Ces cinq années ont commencé avec la crise sanitaire, puis ont été marquées par la guerre en Ukraine, la crise énergétique, etc. Cette succession d'événements a rendu la conduite des affaires communales plus incertaine et délicate. La tension budgétaire nationale et la crise économique mondiale sur l'année 2025 sont venues complexifier encore le paysage.

C'est dans cet environnement que nous avons travaillé. L'année 2024 débouche sur un exercice budgétaire marqué par un déficit d'un peu plus de 58000 € en fonctionnement. Il s'explique par des dépenses imprévues liées au contexte déjà évoqué. La construction du budget 2025 s'est faite en tenant compte de cette nouvelle contrainte.

La majorité a œuvré afin de respecter l'ensemble des propositions formulées en début de mandat. Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 5 ans ; il en va de même pour les tarifs d'accès aux services communaux. La dette a été maîtrisée. Les associations ont été soutenues et les 120 000€ de budget y étant consacrés sanctuarisés.

La commune a engagé des investissements du quotidien nombreux en matière d'économie d'énergie, de voirie et d'aménagement du cadre de vie quotidien. L'année 2025 s'inscrit aussi dans ce cadre : maîtrise des dépenses de fonctionnement, poursuite des projets d'investissement (avec notamment le déplacement du centre technique municipal).

La critique est facile, tenir le cap sans augmenter les impôts dans un contexte mouvant beaucoup plus dur. Nous sommes exigeants et fidèles à nos engagements dans la durée.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

## L'opposition municipale entre déception et inquiétudes

Le jeudi 10 avril dernier, le budget de la commune a été présenté en conseil municipal. Il s'agit du sixième budget depuis les élections municipales de 2020. L'opposition municipale a dénoncé la déroute financière et s'est opposée au budget présenté. La trajectoire budgétaire de Meyrargues est particulièrement inquiétante. Le résultat sur l'année 2024 est négatif. Les dérapages successifs des dépenses ont entraîné une baisse importante des capacités d'autofinancement de la commune. Ces inquiétudes sont fondées dans la mesure où ces indicateurs reflètent l'état de la solvabilité budgétaire.

Ces inquiétudes financières ne sont que les conséquences du désordre, constaté depuis bien longtemps, dans la vie municipale. Après plus de cinq ans de mandat, notre déception est immense. Nous ne comprenons toujours pas quel est le cap, le projet pour notre commune. Il n'y a pas de priorité donnée, pas de feuille de route, pas vraiment de capitaine, juste un costume vide ! Il ne faut pas seulement écouter pour nous répondre. Il faut écouter pour comprendre et agir pour l'intérêt général.

Depuis 2020, l'opposition municipale consacre du temps et de l'énergie pour le village. Notre engagement est sans faille mais notre déception et nos inquiétudes sont bien réelles. Dans un village où le lien social se distend, la baisse du budget des associations n'est-elle pas préoccupante ? La toiture amiantée du foyer de l'âge d'or qui fuit depuis des années ne représente-t-elle pas une priorité ? Pourquoi avoir créé un dortoir pour la maternelle pour finalement le redéfaire et créer une salle de classe pour l'école primaire ? L'argent public se fait rare. Il s'agit de l'argent des contribuables qui voient leur pouvoir d'achat chuter. Non, Monsieur le Maire, l'augmentation des impôts locaux que vous prévoyez n'est pas la solution aux problèmes de Meyrargues.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Coeur"  
[gilbert.bougi@gmail.com](mailto:gilbert.bougi@gmail.com)  
 06 13 92 02 41

**Mairie :** 04 42 57 50 09 ou [accueil@meyrargues.fr](mailto:accueil@meyrargues.fr)  
**Lundi, mardi, jeudi :** 8h à 12h  
**Mercredi, vendredi :** 8h à 12h et de 14h à 18h

**CCAS :** 09 71 09 55 14 - [ccas.emploi@meyrargues.fr](mailto:ccas.emploi@meyrargues.fr)  
**Du lundi au vendredi :** 8h30 à 12h et 14h à 18h  
**Sauf le mardi :** de 8h30 à 12h

**URBANISME :** 04 42 57 58 12 - [urbanisme@meyrargues.fr](mailto:urbanisme@meyrargues.fr)  
**Sur rendez-vous :** lundi 8h-12h et mercredi de 14h-18h  
**Sans rendez-vous :** le vendredi de 8h à 12h

#### PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

##### ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

##### MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois)

##### CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur rdv : 04 42 57 50 09

(le 3<sup>e</sup> jeudi du mois - 9h30 à 12h - au CCAS)

##### ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

##### URBANISME : Sandra Thomann (adjointe)

sur rdv par email : [sandra.thomann@meyrargues.fr](mailto:sandra.thomann@meyrargues.fr)

**CCAS :** Andrée Lalauze (adjointe aux affaires sociales),  
 sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

**MAIRE :** sur rendez-vous directement par email à :

[fabriche.poussardin@meyrargues.fr](mailto:fabriche.poussardin@meyrargues.fr)

##### DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Gérault Verny : [gerault.verny@assemblee-nationale.fr](mailto:gerault.verny@assemblee-nationale.fr)

##### CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : [arnaud.mercier@departement13.fr](mailto:arnaud.mercier@departement13.fr)

#### VACANCES SCOLAIRES :

Vacances d'été : du 5 juillet au 31 août 2025

#### URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Centre médical à Peyrolles : 04 42 51 07 30

(du lundi au samedi de 9h à 20h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

**DÉCHETTERIE :** Chemin de l'Espougnac.

*Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.*

*Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures. Attention  
 horaires modifiés à partir du 1<sup>er</sup> juillet (lire page 12).*

**GRAND SITE DE FRANCE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE**  
**04 42 64 60 90**

#### RÉSERVATIONS DE SALLES ET/OU DE MATERIEL :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88  
 Réservations en ligne sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr)  
 Contact : [gymnase@meyrargues.fr](mailto:gymnase@meyrargues.fr)

#### MÉDIATHÈQUE :

[www.mediatheque-meyrargues.fr](http://www.mediatheque-meyrargues.fr)

04 42 67 40 98 - [mediatheque@meyrargues.fr](mailto:mediatheque@meyrargues.fr)

*Horaires : Mardi : 16h-18h30*

*Mercredi : 9h-13h et 15h-18h30*

*Jeudi : 16h-18h30 / Vendredi : 16h-18h30*

*Samedi : 9h-13h et 15h-18h30*

#### ENFANCE ET FOYER DE L'ÂGE D'OR :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèches : 04 42 63 47 52

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

- [centredeloisirs@meyrargues.fr](mailto:centredeloisirs@meyrargues.fr)

Foyer de l'Âge d'or : 04 13 91 07 03

#### ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr)  
 rubrique "famille et solidarité"

#### BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES (BIM) :

04 65 15 25 21 - [bim@meyrargues.fr](mailto:bim@meyrargues.fr)

#### TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

#### Infirmières :

Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 06 68 63 08 09

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

**Kinésithérapeutes :** Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

#### SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

[police@meyrargues.fr](mailto:police@meyrargues.fr)

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

#### ENCOMBRANTS :

ramassage des encombrants par la Métropole uniquement sur rendez-vous : 0800 94 94 08 (gratuit)  
 Du lundi au vendredi 8h à 18h30 (hors jours fériés) et le samedi 7h30 à 17h30 sans interruption.

#### ACCÈS AUX MASSIFS

**0811 20 13 13**

Samedi  
**17**  
MAI  
2025

# RANDOLADES DE PRINTEMPS

JOURNÉE DE BALADES CONTÉES  
EN VAL DE DURANCE

Meyrargues

Jouques

Saint-Paul-  
Lez-Durance

Peyrolles-en-  
Provence

*Sous le marrainage de Sylvie Vieville*

Conteurs : Jérôme Douplat, Ulrich N'Toyo, Muriel Revollon et Claudia Mad'Moizèle



## LE PROGRAMME

### MEYRARGUES

#### Balade de 8km - RDV 8h30

dénivelé modéré

Pont-Saint-Joseph

### JOUQUES

#### Balade de 8km - RDV 8h30

dénivelé de 173m ↗ et 127m ↘

Bibliothèque municipale du Grand Pré

### SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

#### Balade de 4.55km - RDV 9h

dénivelé de 22m ↗ et 31m ↘

Mairie - place Jean Santini

### PEYROLLES-EN-PROVENCE

#### Balade de 4.5km - RDV 9h30

dénivelé de 150 m ↗

Parking de l'école maternelle

PARTICIPATION GRATUITE  
BUS SUR INSCRIPTION



Meyrargues  
06 66 54 36 98



Peyrolles-en-  
Provence  
06 26 98 37 75



Jouques  
06 66 54 36 98



Saint-Paul-Lez-  
Durance  
04 42 57 61 26



Musique, Conte, Eco.

